

mercredi

Autres chèques bloqués

Le gouvernement du Québec décidera aujourd'hui de ce qu'il doit faire face à la décision des fonctionnaires syndiqués de bloquer les chèques destinés aux accidentés du travail et aux femmes enceintes.

page A-3



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

L'apprêtage de la fourrure

Québec possède la plus vieille usine d'apprêtage de fourrure au Canada. Avant d'être remise à un manufacturier de vêtements, une peau pourra être soumise jusqu'à 150 opérations dans cette usine qui compte des employés très spécialisés, comme cet écharneur.

détails, page D-3

L'autobus à \$0.25 pour 21 jours

Le maire Pelletier de Québec n'a pu obtenir que ses collègues endossent sa proposition d'un tarif temporaire de \$0.10 à la CTCUQ.

page A-3

La ruée vers l'or continue

La valeur du métal précieux dépasse maintenant les \$400 l'once et les experts osent même mentionner la possibilité que le cap des \$1,000 soit atteint.

page G-1



Le Soleil, Raymond Lavoie

Défaite des Remparts au Colisée

Après avoir perdu leurs trois premiers matchs à l'étranger, les Remparts ont mal commencé leur saison locale, perdant 7-2 contre Chicoutimi.

page C-1

A quand une victoire des Nordiques?

Battus 4-2 par les Penguins de Pittsburgh, les Nordiques tenteront ce soir de gagner leur premier match hors-concours. Mais leurs adversaires au Colisée seront les Islanders de New York...

page C-3

En éditorial

La fausse crise sur la présence de soldats soviétiques à Cuba montre que la politique peut friser l'imposture, écrit Paul Lachance.

page A-6

Artiste demandé pour "égayer" un poste de police

Imaginez-vous un poste de police qui ne serait pas aussi morne que tous les postes de police auxquels vous pensez actuellement?

Le ministère des Affaires culturelles vient de proposer aux artistes de la région de Québec de relever ce défi en soumettant un projet capable d'égayer la façade du poste de la Sûreté du Québec en construction à Saint-Georges-de-Beauce.

Cette politique stipule qu'il pour 100 du coût total de construction d'un édifice public doit être consacré à la conception et à la réalisation d'une oeuvre d'art intégrée à cette construction.

Les Affaires culturelles offrent donc \$4,500 à l'artiste qui soumettra le projet le plus intéressant d'ici le 20 octobre 1979.

sommaire

Annonces classées	H-7 à H-22
Arts et spectacles	F-8 à F-11
Bandes dessinées	H-22
Bridge	H-21
Carrières et professions	G-4 G-5
Consommation	D-1 à D-6
Décès	H-23
Feuilleton	H-18
Horoscope	H-17
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-8 à D-18
	F-1 à F-12
Mot mystère	H-7
Mots croisés	H-20
Où aller à Québec	F-8
Page des lecteurs	A-10
Patron	H-20
Pierre Champagne	A-12
Sciences	H-6
Télévision	F-10

météo

Pluie ce soir et cette nuit. Nuageux et averses demain.

détails à la page H-19

Le président des Communes sera un libéral; son adjoint, un créditiste

page B-1



80,000 personnes ont assisté à la messe célébrée par le pape au Yankee Stadium hier soir.

Le pape prône un désarmement réel

NEW YORK (d'après AFP, AP, UPI et NYTNS) — Dans un discours particulièrement politisé pour un chef religieux, le pape Jean-Paul II a déploré la course aux armements et les insuffisances des accords SALT-II devant les représentants des 152 pays membres, réunis dans la salle de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le discours de Jean-Paul II, dans lequel il a aussi plaidé pour une juste solution du problème palestinien impliquant la reconnaissance des droits de tous, est non seulement le point fort de sa tournée newyorkaise, fort spectaculaire, mais également de son séjour aux Etats-Unis.

Le chef de l'Eglise s'est certes félicité de la signature du traité SALT-II mais a critiqué le manque de propositions concrètes de désarmement de la part des superpuissances qui continuent à renforcer leur potentiel militaire.

Les Anciens avaient coutume de dire: "Si vis pacem, para bellum". Si tu veux la paix, prépare la guerre. Mais notre époque peut-elle encore croire que la spirale vertigineuse des armements est au service de la paix dans le monde? En mettant en avant la menace d'un ennemi potentiel, ne pense-t-on pas aussi s'assurer à son tour un moyen de menace pour obtenir la domination, grâce à son propre arsenal de destruction? a-t-il dit.

C'est la première fois depuis son élection au Vatican que le pape parlait de façon aussi précise de la course aux armements qui risque de provoquer une extermination commune.

Nous sommes troublés, a-t-il dit, par les informations faisant état de la mise au point d'armes excédant en qualité et en taille les moyens de destruction et de guerre que l'on a connus auparavant.

Evoquant l'accord de paix entre l'Egypte et Israël, Jean-Paul II a fait la déclaration la plus ferme qu'il ait jamais faite sur le Moyen-Orient.

Tout en étant prêt à reconnaître la valeur de toute étape ou tentative concrète pour régler le conflit, le pape rappelle qu'elles n'auraient pas de valeur si elles ne représentaient pas véritablement "la première pierre" d'une paix globale générale dans la région, une paix qui, nécessairement basée sur la reconnaissance équitable des droits de tous, ne peut pas ne pas contenir la prise en compte et un règlement juste de la question palestinienne.

Il ne s'agit pas là d'une nouvelle position du Vatican, mais c'est la première fois que Jean-Paul II fait lui-même une déclaration aussi ferme.

Dans son discours, le pape a également demandé le retour de la paix au Liban et évoqué le sort de

Jerusalem, actuellement entièrement occupée par l'Etat d'Israël qui en a fait sa capitale.

Sur cette dernière question, il a repris la position de Paul VI en faveur d'un accord international qui respecte la nature particulière de Jérusalem, un héritage sacré pour la vénération de millions de croyants des trois grandes religions monothéistes: le judaïsme, le christianisme et l'islam.

Bien campé sur ses jambes, les coudes reposant fermement sur le pupitre, lisant son discours d'une voix posée à l'accent rocailleux, levant rarement la tête, Jean-Paul II n'a pas déçu son auditoire. Il a en outre

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ extraits du discours du pape en page A-7; autres nouvelles en pages F-1, F-3 et F-6

Guy Chevrette ne sera pas nommé médiateur à la SAQ

par Claude VAILLANCOURT

Le député péquiste de Joliette-Montcalm, M. Guy Chevrette, ne sera pas nommé médiateur spécial dans le conflit de la Société des alcoolés du Québec comme le réclament les représentants syndicaux des employés.

Selon les informations obtenues de bonne source par LE SOLEIL, tard hier soir, le premier ministre opposera une fin de non-recevoir à la demande syndicale pour la Société des alcoolés, pilotée par le président du Conseil du trésor, M. Jacques Parizeau, a demandé aux grevistes de la SAQ de se prononcer, par voie de scrutin, sur l'une ou l'autre des hypothèses de règlement soumises aux grevistes, vendredi dernier.

Ce serait illogique de nommer un médiateur spécial deux jours après le dépôt d'offres finales alors que les syndicats sont invités à se prononcer sur les offres", a fait remarquer un informateur.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le président du Syndicat des employés de la SAQ, M. Ronald Asselin, a déclaré que l'ancien vice-président de la CEQ et commissaire de l'Historique Commission Cliche inspirait confiance aux employés et possédait une solide expérience dans les relations de travail.

M. Chevrette, tout comme son collègue Guy Bisaillon, a joué un rôle actif dans le règlement de deux longs conflits en 1978: celui du SOLEIL et celui de Radio-Québec.

Les offres à la SAQ

Dans ce dossier de négociations, les coups de théâtre sont nombreux depuis une semaine.

Vendredi dernier, le gouvernement ou la société c'est pratiquement la même chose dans ce cas-ci) déposait de nouvelles offres aux employés de la SAQ: soit qu'ils acceptent les conditions de travail et de salaires négociées avec le syndicat depuis 18 mois, soit qu'ils acceptent les conditions de travail et de salaires équivalentes à la

chaîne d'alimentation Steinberg, comme le réclamait le syndicat sous certains aspects.

Le gouvernement, dans ce sens, a dépassé les demandes syndicales. Non seulement offre-t-il les conditions de salaire des employés de Steinberg mais encore propose-t-il les mêmes clauses normatives. Et, dans ce cas, les reclus sont nombreux.

Un "bluff"

Selon le président du syndicat, M. Asselin, l'offre de la partie patronale de l'option Steinberg est un "bluff" car la SAQ ne précise rien quant aux clauses de la convention qui ne sont pas comprises dans le contrat de cette chaîne d'alimentation ou qui ne sont pas compatibles avec le travail à la SAQ.

M. Asselin a cité l'exemple des caissiers qui sont au bas de l'échelle chez Steinberg mais au deuxième échelon à la SAQ alors que les commis y sont au bas de l'échelle.

Mais les explications viendront.

Par voie de communiqué, le ministre Parizeau faisait savoir, à 18h20, hier soir, que la partie patronale rencontrera les porte-parole syndicaux, des aujourd'hui, pour leur communiquer toutes les informations pertinentes aux clauses salariales contenues dans la proposition Steinberg.

Le ministre a ajouté que les clauses normatives de la convention Steinberg relatives, entre autres, à la sécurité d'emploi, au régime de vacances, au régime de fonds de pension, à l'implantation des aires de repos, au boni de Noël, etc., contenues dans la convention Steinberg s'appliqueront, comme le réclame le syndicat, à la virgule près. Dans ce cas, tout observateur, même peu attentif, sera d'accord pour conclure qu'elles sont moins généreuses que dans l'initiale proposition gouvernementale.

Deux heures après l'envoi du message du ministre Parizeau, le syndicat confirmait sa présence à la table des pourparlers aujourd'hui.

On en est là!

le mot du jour

Du grand cirque

Un cascadeur, ce n'est pas un gars qui fait des cascades, mais un acrobate qui tourne des scènes dangereuses. Même si l'on faisait les meilleurs tours d'acrobatie, une cascade sera toujours une succession de chutes d'eau.

Pierre BELLEAU

Le pape...

(Suite de la première page)

abordé sans exception tous les grands problèmes du moment.

Jean-Paul II a mis en cause fort diplomatiquement, à la fois l'athéisme des pays socialistes négateurs de la liberté spirituelle des hommes et le matérialisme des sociétés occidentales qui fait parfois de l'être humain l'esclave des biens matériels.

Sur le sol américain, qui reste le sanctuaire du capitalisme, les paroles du pape condamnant la société de consommation revêtent une résonance particulière pour une population, sans doute fort croyante, mais peu encline aux sacrifices matériels.

A Harlem

Sa visite dans le ghetto noir de Harlem hier soir, alors qu'il se rendait au Yankee Stadium pour y célébrer une messe pontificale, arrive d'ailleurs à point pour illustrer cette mise en garde. La misère est en effet, selon le pape, une atteinte à la dignité de l'homme aussi féroce que les camps de concentration.

Avant comme après son discours, le pape a reçu une ovation debout de la part des centaines de diplomates et dignitaires qui l'ont scrupuleusement écouté tout au long des 68 minutes qu'a duré son allocution.

Réactions

La visite du pape au siège de l'ONU, à New York, a provoqué hier des manifestations d'enthousiasme sans précédent de la part des fonctionnaires internationaux.

Ceux-ci ont accueilli Jean-Paul II par des cris et des applaudissements, tandis qu'il est passé parmi eux, souriant, distribuant paroles et bénédictions. L'enthousiasme a atteint son paroxysme lorsqu'une jeune secrétaire philippine s'est approchée de la tribu-

Denise Leblanc critique la façon dont s'est faite la décentralisation aux Pêches maritimes

par Florent PLANTE

L'expérience de la décentralisation de la Direction générale des pêches maritimes à Gaspé constituera un guide des démarches à ne pas suivre dans les prochaines décentralisations.

C'est ce qu'a déclaré hier soir, Mme Denise Leblanc, adjointe parlementaire au ministre de l'Industrie et du Commerce, dans une allocution prononcée devant les membres de la Chambre de commerce de Saint-Louis-de-France, comté de Champlain.

autre nouvelle sur les pêches maritimes en page B-9

Mme Leblanc a dit espérer que le ministère de l'Industrie et du Commerce emboîtera le pas aux autres ministères québécois et qu'il se désurbanisera pour vraiment s'impliquer et participer au développement régional du Québec.

L'adjointe parlementaire a rappelé que la politique de développement économique "Bâtir le Québec" propose de mettre sur pied une équipe multidisciplinaire autour de chacun des délégués régionaux du MIC.

La Quotidienne 5-7-7

ne du haut de laquelle le pape a prononcé son discours pour faire bénir son enfant.

Parmi les diplomates, les réactions ont été plus sobres. L'ensemble des délégués ont toutefois salué le discours du pape comme un événement susceptible d'avoir des conséquences importantes pour l'organisation internationale.

Arrivé de Boston dans la matinée, Jean-Paul II a été accueilli par M. Waldheim, à l'aéroport La Guardia.

Folle journée

Dès lors a commencé pour Jean-Paul II la folle journée newyorkaise durant laquelle près de six millions de personnes l'ont vu, applaudi, acclamé sur le long parcours de plusieurs dizaines de milles entre ses différentes apparitions, à l'ONU bien sûr, à la cathédrale Saint Patrick, où il a célébré une première messe, au Yankee Stadium, à l'église Saint-Charles-Borromée et à l'église Saint-Christophe, dans le Bronx.

Cette décentralisation se fera plus harmonieusement que celle des Pêches maritimes parce qu'elle sera moins improvisée, et, deuxièmement, parce qu'il y aura moins de déplacement de fonctionnaires. Les bureaux régionaux grossiront principalement par l'embauche et non par le déménagement de fonctionnaires, a dit Mme Leblanc.

Le cas des Pêches

Revenant aux Pêches maritimes, Mme Leblanc, après avoir réaffirmé la logique et la pertinence de décentraliser la Direction générale des pêches maritimes de Québec à Gaspé, là où il y a des pêcheurs et des usines de transformation, a répété que d'apprendre la décentralisation par l'entremise de la télévision fut une démarche un peu cavalière.

Elle y voit probablement une des causes de la désertion qui s'en est suivie aux Pêches maritimes et affirme que sur les 97 fonctionnaires appelés à déménager, une quinzaine tout au plus iront à Gaspé.

L'adjointe parlementaire aux Pêches maritimes croit que le gouvernement fut généreux en offrant de nombreuses opportunités de mutation ailleurs dans la fonction publique.

"Je serais plutôt tentée de dire que nous avons été trop ouverts en acceptant toutes les demandes de mutation, y compris celle du directeur général, du directeur de la recherche, du directeur du service de l'économique et de plusieurs autres postes de cadres", a affirmé Mme Leblanc.

Mme Leblanc convient que plusieurs refus d'aller travailler en région furent motivés par des raisons personnelles et familiales. "Ces gens-là ont été embauchés pour un travail à Québec. Si nous changeons unilatéralement leurs conditions de travail, je crois qu'il est normal de leur offrir la possibilité de quitter ce travail", a ajouté l'adjointe parlementaire au MIC.

Un blâme

Après avoir appelé que la résistance s'est organisée de bonne heure, et même avant l'annonce de la décentralisation des Pêches à Gaspé, le député des Îles de la Madeleine a convenu que le gouvernement a fait une erreur de confier aux responsables du ministère la première décentralisation d'emvergure au MIC.

"On a mis au coeur de l'opération de décentralisation des hauts fonctionnaires de la DGPM (Direction générale des pêches maritimes)."

Demander l'impossible

Affirmant son désaccord, dès le début, avec cette façon de procéder, Mme Leblanc poursuit en disant qu'on "confiait aux plus farouches adversaires de la décentralisation le mandat de se décentraliser eux-mêmes dans certains cas. Je veux bien croire que la fidélité à l'Etat est une vertu inaliénable des fonctionnaires, mais on ne fait quand même pas de zèle dans la mutilation".

Mme Leblanc conclut donc que les conditions de réalisation de la décentralisation portaient donc, dès le départ, les germes de la lenteur, des tiraillements internes et d'une certaine nonchalance. "Et dans les faits, il y a eu lenteur, retards et effondrement de la productivité", dit-elle.

L'adjointe parlementaire n'a pas

apprécié non plus que l'on ait confié à la DGPM le soin d'élaborer la nouvelle structure administrative de la Direction des pêches, dans la perspective d'un fonctionnement à Gaspé plutôt qu'à Québec.

Pour Mme Leblanc, cette structure que les fonctionnaires ont eux-mêmes montée dans un organigramme bien pensé montre quand même deux anomalies: une enflure considérable, ainsi qu'une structure tenant compte des personnes en place.

"A Québec, il y a 97 postes à la Direction générale des pêches maritimes. On proposait dans la nouvelle structure administrative de créer 15 nouveaux postes pour fonctionner convenablement dans le territoire maritime. C'est tout un débordement", a dit Mme Leblanc.

"Le deuxième défaut de cette structure administrative était que certains postes avaient été calqués sur des personnes en place. Ce n'est pas scandaleux en soi, mais ce n'est pas non plus une façon très rigoureuse d'échafauder une administration."

Mme Leblanc affirme que cette structure administrative, dont LE SOLEIL a d'ailleurs fait état dans ses pages il y a quelques semaines, a été ramenée à des proportions plus conformes à la politique d'austerité.

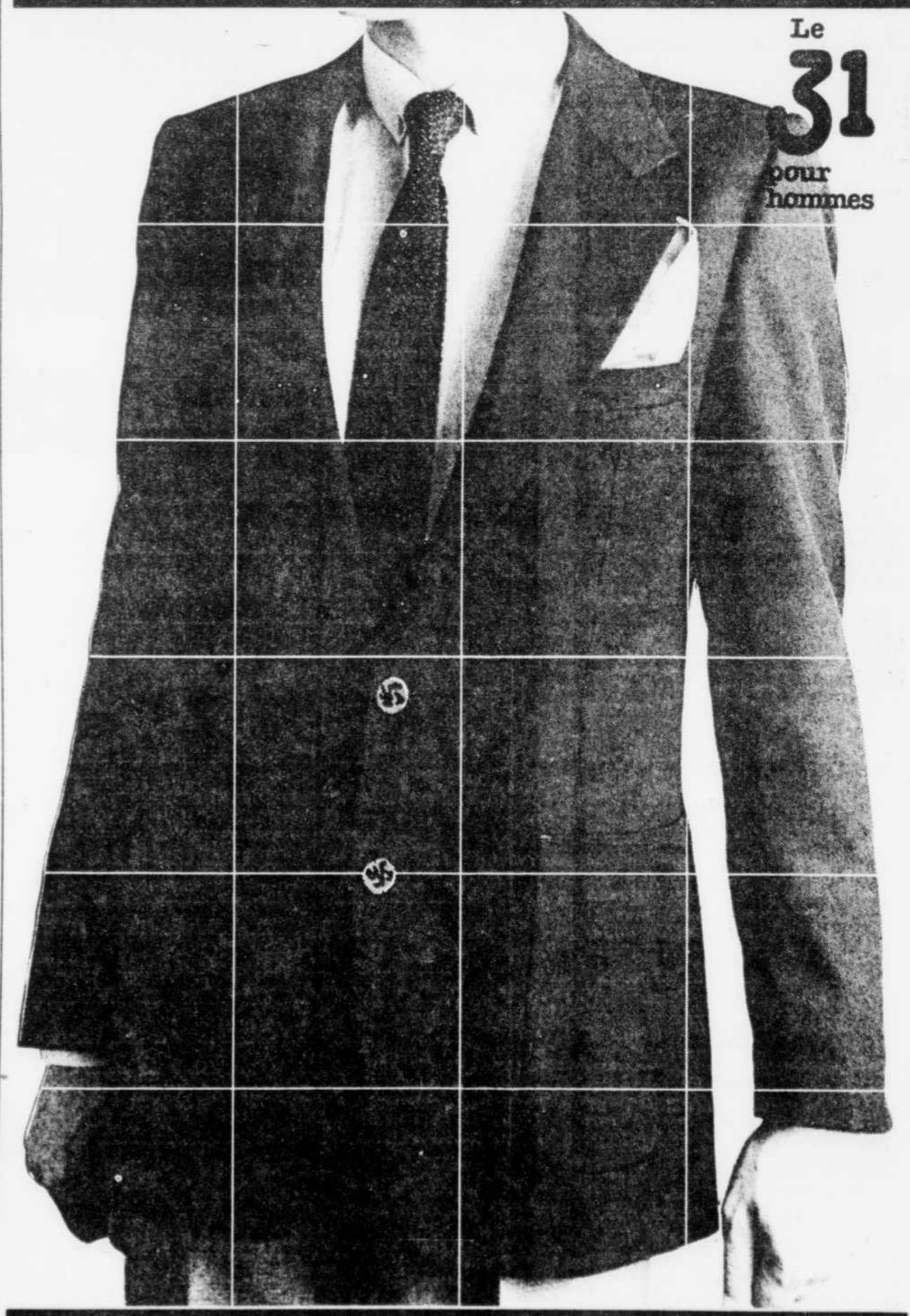
En terminant, Mme Leblanc a dit que la démission du ministre Rodrigue Tremblay, comme le transfert probable de la Direction des pêches maritimes au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ne remettent pas en cause l'objectif de décentraliser les pêcheries à Gaspé.



bienvenue à la ligue nationale

la maison **simons**
place de l'hôtel de ville / place sainte foy

le blazer marine griffé Yves Saint-Laurent



Le **31** pour hommes

Importé de France le classique blazer fonctionnel et pratique, façonné dans une belle serge de laine. Coupe décentrée, épaules naturelles, revers étroits et fentes latérales. C'est ainsi que Saint-Laurent interprète les années '80. Du 36 au 46, court, régulier, long. \$165.

la maison **simons**
place de l'hôtel de ville / place sainte foy

A UN PRIX JAMAIS AUSSI BAS



CHAISE A BILLE

Construction solide en boisier.

Oui, c'est possible à:

\$99⁹⁵

MÉNAGE COMPLET:

- MODERNE • COLONIAL
- CANADIEN • FUTURISTE • CONTEMPORAIN

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS • TÉLÉVISEURS
financement sur place



CENTRE DU REMBOURREUR
division du meuble

2090, boul. Ste-Anne, Québec — 663-2961

L'autobus à 25 cents

par Denis ANGERS

Trois semaines durant, à compter du samedi 6 octobre, tous les usagers

des autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) se prévaudront d'un tarif réduit à 25 cents par passage. En outre, leur laissez-passer

de novembre pourra être utilisé dès le 27 octobre, comme mode de paiement dans les véhicules de la CTCUQ.

Ainsi en ont unanimement décidé, hier, les membres du conseil d'administration de la communauté urbaine, suivant en cela une recommandation préalable des cinq administrateurs élus de la commission de transport.

L'adoption de ces dispositions temporaires, destinées à récupérer dans les meilleurs délais toute la clientèle régulière de la CTCUQ, a toutefois vivement déçu le maire de la capitale, M. Jean Pelletier, jusqu'à hier l'ardent promoteur d'un billet réduit à 10 cents par passage.

Ayant dû retirer à la dernière minute sa propre proposition, M. Pelletier a estimé que la réduction tarifaire consentie par la CTCUQ était une mesure incomplète, "un demi-geste auquel j'aurais préféré un geste entier".

Car, d'enchaîner le premier magistrat de Québec, il est à craindre qu'une simple diminution à 25 cents pendant trois semaines ne constitue pas une mesure "assez incitative pour casser les habitudes prises par la population durant les huit mois de grève": car pooling, recours à la voiture familiale, auto-stop, etc. D'autant plus que, selon M. Pelletier, ce tarif de 25 cents ne touche pas les personnes âgées et les jeunes qui, déjà bénéficiaires de billets à ce prix réduit. Pourtant, il s'agit là des deux groupes de citoyens qui ont le plus souffert de l'interruption du service de transport en commun, de rappeler M. Pelletier.

Imbroglis législatif

Toutes ces réserves n'ont pas empêché le maire de Québec et son importante équipe de 11 délégués d'appuyer la recommandation de la CTCUQ, même si, lundi encore, M. Pelletier se faisait fort de soumettre à l'assemblée de la CUQ sa propre proposition.

Leur volte-face s'explique par l'absence, hier, du président de la commission de transport, M. Léonée Bouchard, en vacances jusqu'à la semaine prochaine. En effet, selon la loi de la CUQ telle que modifiée en novembre dernier, la commission de transport ne peut siéger en l'absence de son président. Ce qui fait que l'assemblée de la CUQ n'avait pas le choix, hier, de formuler une proposition différente de celle déjà entérinée par la commission de transport, la semaine dernière. A défaut de quoi, les autobus auraient recommencé à rouler samedi pour 50 cents du passage, le président n'étant pas là pour permettre l'adoption d'une

nouvelle suggestion, à 10 cents par exemple.

Ces dispositions législatives, que M. Pelletier n'a connues qu'hier après-midi, ont donc empêché le maire de Québec de soumettre sa formule de réduction tarifaire. Elles l'ont surtout exaspéré, en début d'assemblée. "C'est là, a dit M. Pelletier, un carcan légal, légaliste et abusif quant au droit qu'ont les élus à prendre une meilleure décision en temps opportun."

Plus que moins

Commentant à mi-mots les rudes discussions qui ont entouré le choix d'une proposition par rapport à l'autre, le maire Pelletier n'a pas "osé croire que (sa formule) ait pu recevoir un accueil moins chaleureux de la part des autres élus parce qu'elle était venue de Québec."

Ceci dit avec un peu d'amertume, M. Pelletier voit la démonstration que "le maire de Québec ne dirige certes pas la CUQ", contrairement à ce que pensent certains. Une appréciation qui ne l'empêche pas de demeurer convaincu qu'il aurait été préférable que la CTCUQ, à 10 cents du passage, "perde plus pendant moins longtemps que de perdre moins pendant plus longtemps", à 25 cents.

Parcours modifiés

A l'occasion de la reprise de son service, la CTCUQ modifiera sensiblement son réseau de transport par autobus. Ainsi, les parcours 11, 100 et 107 seront prolongés jusqu'à Pointe Sainte-Foy, de manière à desservir les nouveaux édifices du ministère québécois du Revenu et les quelque 6.000 fonctionnaires qui y seront affectés.

Dans Lebourgneuf, l'actuel parcours 25 sera également prolongé jusqu'au centre administratif de l'Hydro-Québec. Par ailleurs, trois nouveaux circuits seront créés. Le circuit 21 prendra la relève du parcours 22 sur le boulevard Saint-Jacques et il desservira les quartiers Neufchâtel et Château-d'Eau. Le parcours 25X sillonnera le parc industriel de Vanier aux heures de pointe. Quant au nouveau parcours 29, il reliera le centre d'opération de la CTCUQ, dans Lebourgneuf, au centre-ville de Québec, via Vanier.

Le déficit restera et les taxes aussi

par Denis ANGERS

Les contribuables de Québec ne doivent pas s'attendre à une diminution appréciable du montant de leur contribution à la CTCUQ, lorsque viendra le moment d'acquiescer leur prochain compte de taxes municipales.

Tel est l'avertissement qu'a servi, hier, le maire de Beauport, M. Marcel Bédard, lors de la rencontre spéciale du conseil de la communauté urbaine qui se tenait à l'hôtel de ville de Québec.

Révélant que la campagne de "prix réduits" coûterait pas moins de \$470.000 par semaine à la CTCUQ, M. Bédard a de plus évoqué les frais importants qu'allait entraîner la remise en état des autobus avant de mettre en garde les contribuables. "Il n'y aura pas de gros montants épargnés à la CTCUQ en 1979, a-t-il affirmé. Et ce, même si tout le monde pense faire des économies de taille" sous cette rubrique de leur futur compte de taxes.

Ce disant, le maire de Beauport confirmait des informations obtenues lundi par LE SOLEIL, selon lesquelles le déficit qu'auroit à absorber les municipalités de la CUQ au chapitre CTCUQ demeurerait sensiblement le même qu'en 1978. En effet, d'expliquer au SOLEIL cette source municipale, les revenus d'exploitation représentent près de 50 pour 100 du budget de la commission de transport. Or, depuis janvier, ils ont été nuls alors que les frais d'exploitation fixes et les dépenses d'immobilisation n'ont guère bougé.

Dans ces conditions, de révéler cette source, il ne faudrait pas se surprendre de voir les prévisions budgétaires de janvier dernier être passablement fidèles, pour ce qui est du déficit annuel. Un déficit qui, à \$8.171.000, ne représenterait aucune diminution de taxes. Et ce, en dépit de l'abandon du service pendant huit mois, en 1979.

Gratuité souhaitée

Dans un autre ordre d'idées, le

mair Jean Pelletier a déposé, hier, un avis de motion à l'effet qu'il réclamera du prochain conseil de la CUQ la gratuité du service d'autobus pour les personnes âgées, en dehors des heures de pointe.

Longtemps réclamée par M. Pelletier, cette gratuité faisait d'ailleurs partie de la formule de relance qu'il a, en vain, tenté de vendre au conseil de la communauté urbaine.

Cette fois, M. Pelletier espère que ce projet de résolution saura être accueilli plus chaleureusement par les membres du conseil d'administration. De dire le maire de Québec, "je ne peux pas me mettre dans l'idée que des élus puissent voter contre des personnes âgées".

Cette proposition devrait être étudiée par la CUQ lors de sa rencontre du 11 octobre et, si elle était adoptée, elle entrerait en vigueur le 1er janvier prochain.

Blais et Beaulieu

Autre intervenant, le maire de Sillery, M. Charles H. Blais, s'est porté à la défense de la proposition soumise par la CTCUQ. Refutant les objections du maire Pelletier à propos de l'absence de réduction pour les personnes âgées et les jeunes, M. Blais a opiné que, à \$0,25 du passage, ces catégories de citoyens étaient déjà avantagées de manière permanente par l'organisme de transport en commun.

Quant au maire Jean-Marie Beaulieu, de Loretteville, il a associé toute baisse de tarif aux boniments d'un "vendeur de camelote". Ce que les gens craignent, de dire M. Beaulieu, c'est une hausse des prix, ce qu'ils souhaitent aujourd'hui, c'est bien plus une amélioration du service aux heures de pointe qu'une baisse de tarif. Affirmant que la diminution de prix adoptée n'était guère logique, le maire Beaulieu ne s'est pas moins rallié, pour ne pas faire de son refus de s'y associer un "vote de non confiance à l'endroit des administrateurs de la CTCUQ".

Chèques bloqués: la décision du gouvernement viendra aujourd'hui

par Claude VAILLANCOURT

Le gouvernement du Québec doit décider, aujourd'hui, vers les 16h, de l'attitude qu'il prendra face au blocus de chèques aux accidentés du travail et aux femmes enceintes.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, dans une tentative d'accentuation de ses moyens de pression, bloque depuis lundi la fabrication des chèques aux accidentés du travail et aux femmes enceintes. Ces dernières reçoivent une allocation de \$240 au moment de leur grossesse. La semaine dernière, le SFPQ avait retardé l'émission de 500.000 chèques dont 300.000 destinés à l'aide sociale, 200.000 à des retraités.

Le gouvernement a dû recourir à une imposante brigade de la Sûreté du Québec pour s'assurer de l'envoi des chèques et depuis, le syndicat a levé ses lignes de piquetage. Lundi, il a cependant fait sortir les employés préposés à la confection des chèques

de la Commission des accidents du travail.

"Si le débrayage ne persiste pas au-delà de mercredi après-midi, nous n'aurons pas de problème et les chèques arriveront à la date convenue, a déclaré un porte-parole autorisé. Si le problème n'est pas réglé mercredi, nous aviserons", a-t-il conclu.

De son côté, le Syndicat des fonctionnaires provinciaux accuse le gouvernement de provoquer ses membres par l'imposition de multiples lock-out. "La population, par ces lock-out, risque d'en souffrir et de ne pas pouvoir bénéficier des services auxquels elle est en droit d'attendre", a indiqué M. Jean-Louis Harguindeguy, dans un communiqué distribué aux journalistes.

Invitant le gouvernement à se présenter aux tables de négociations, le syndicat a déploré enfin le geste des caisses populaires Desjardins qui ont

décidé de faire des avances aux retraités, sans aucun frais bancaire.

"Une telle attitude est inadmissible de la part d'une tierce partie qui n'est même pas impliquée dans le dossier", soutient le syndicat.

Les professionnels

Du côté des 7.000 professionnels à l'emploi du gouvernement, aucune négociation n'est en cours. La partie patronale n'a plus de porte-parole par suite du désistement de Me André Jolicoeur, son négociateur en chef.

Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, sous la conduite de M. Marcel Théberge, réclame donc la nomination d'un nouveau porte-parole pour entamer, au plus tôt, une nouvelle ronde de négociations.

Les infirmières

A Montréal principalement, un peu plus de 4.000 infirmières et infir-

miers ont débrayé, hier, dans une quinzaine d'établissements de santé. Ces professionnels de la santé sont affiliés à la part d'une tierce partie qui n'est même pas impliquée dans le dossier", soutient le syndicat.

A Québec, la présidente de la Fédération des SPIQ, Me Patricia Gauthier, ne prévoit aucun débrayage dans les prochains jours.

Les négociations se déroulent à pas de tortue. Aucun règlement n'est en vue.

Vol à la pointe... de l'épée

par Guy DUBE

Québec croyait avoir connu jusqu'à tout récemment toute la gamme des hold-up à la pointe du revolver, du couteau, d'une barre de fer, d'une carabine ou d'un fusil.

Mais les policiers — ou plutôt les commerçants — n'avaient pas encore tout vu. La Clinique dentaire de Duberger, à Québec, a été le théâtre d'un vol nouveau genre, cette fois à la pointe d'une... épée, plus précisément

une arme blanche ressemblant étrangement à un sabre de combat.

Deux adolescents ont alors pris la fuite avec un montant de \$265. Les sergents-détectives Belanger et Villeneuve ont arrêté les deux présumés voleurs, quelques minutes après le forfait.

Sainte-Foy a connu des vols à main

chloroformée, des hold-up de... hamburgers chez A et W, puis une tentative de hold-up faite par un individu qui s'était déguisé en ours des pieds à la tête, à Place Laurier, Québec, de son côté, est aux prises avec des voleurs à la mode rétro, qui utilisent des couteaux, des épées ou des sabres de combat!

FAITES-LE CE SOIR...
Vous avez jusqu'à
19h30
pour composer
647-3333
et vous abonner
au journal
LE SOLEIL

FAITES-LE
CE SOIR...
Vous avez jusqu'à
19h30
pour composer
647-3333
et vous abonner
au journal
LE SOLEIL

BUREAU A LOUER
Boul. Masson, Saules
Bureau pour professionnel,
dentiste, oculiste ou optométriste.
Local disponible immédiatement.
527-9670

Un mondain devant
un Picasso:
— ça représente quoi?
— 250 mille dollars,
monsieur...
Le 6/36 ne coûte qu'un dollar




Sylvie Garant: Miss Teen Chérie, playmate... actrice?

TORONTO (d'après PC) — En 1974, Sylvie Garant, de Saint-François de Montmagny, était choisie Miss Teen Chérie (photo ci-haut) à Québec. Depuis quatre ans elle vit à Toronto et travaille comme mannequin dans l'espoir de percer, un jour, dans le monde du cinéma.

En juin 1978, elle rencontra un photographe de la revue Playboy qui lui demandait de poser pour lui. Sylvie fait donc, en tenue d'Ève, les pages centrales du magazine du mois de novembre, et espère ainsi donner un nouvel élan à sa carrière. La playmate sera à Québec vendredi, mais, hier, à Toronto, elle se confiait à quelques journalistes



des chiffres
qui parlent
d'eux-mêmes
...avec l'accent des gens de Québec

Depuis 1968, la Caisse d'Épargne et d'entraide Économique de Québec investit chez nous les épargnes des gens de chez nous. Cette expérience a suscité de plus en plus d'intérêt avec les années. Aujourd'hui, forte d'un actif de plus de \$40.000.000, de la confiance de quelque 9.000 membres, la Caisse, sous la gouverne autonome d'hommes d'affaires de Québec, consacre ses activités au prêt pour la construction et l'acquisition de propriétés, uniquement dans la région périphérique.

Au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin dernier, tout près de \$15.000.000 ont été prêtés à cette fin. Au cours de cette même période, \$3.392.925 ont été versés aux membres en intérêts; le taux accordé a été de 11% et il est à prévoir qu'il sera tout aussi élevé l'an prochain. Tous ces chiffres parlent aux gens de Québec un langage qu'ils comprennent et dont ils connaissent l'accent.

Vous pouvez, en tout temps, devenir membre de la Caisse en y faisant l'acquisition de parts sociales, au comptant ou par versements. Renseignez-vous au sujet des modalités d'investissement en composant 529-3353.

CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229 est, boul. Charest. Tél.: 529-3353

votre argent régional d'expansion
Parts sociales / dépôts à termes / régimes enregistrés REER-REEL / prêts hypothécaires.

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

Les hommes d'affaires beaucerons peu enclins à rencontrer Landry

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Le peu d'intérêt manifesté par les représentants du monde des affaires de la région Beauce-Appalaches voudrait-il dire que les Beaucerons se préoccupent peu de l'économie de politique économique du gouvernement québécois intitulé "Bâtir le Québec"?

On pourrait le penser en considérant le faible nombre d'hommes d'affaires qui ont participé hier à une rencontre avec le ministre d'Etat au développement économique, Bernard Landry.

Plus de 70 invitations personnelles avaient été envoyées en rapport avec cette tournée information-consultation qui avait lieu au motel Arnold, à Saint-Georges de Beauce. Or, il n'y eut que 18 personnes du monde des affaires de cette vaste région du sud de Québec qui jugèrent bon de se déplacer.

Apparavant, le ministre Landry avait rencontré les représentants syndicaux, les autorités municipales, ainsi que les représentants des institutions publiques et parapubliques de ces régions, au nombre d'une cinquantaine sur quelque 100 invitations personnelles.

Comme il l'avait fait à une dizaine d'autres rencontres du genre dans d'autres régions du Québec, le ministre Landry a déclaré en conférence de presse que les Beaucerons ne s'opposent pas aux principaux moyens qu'entend mettre en oeuvre le gouvernement du Québec en matière économique au cours des prochaines années.

Toutefois, dit-il, on semble se préoccuper d'une simplification d'approches auprès des fonctionnaires des huit ministères à vocation économique, tout principalement à la SDI et le MIC.

Certains participants ont souligné le fait que des hauts fonctionnaires responsables de dossiers ne semblent pas en connaître plus qu'eux sur certains problèmes industriels.

Même s'il approuve dans un certain sens le travail fait par le ministre Bernard Landry en vue de relancer l'économie au Québec, l'industriel Georges Lacroix, de Saint-Georges, alla jusqu'à dire "qu'il craint une foule de petites lois socialistes, ce qui pourrait entrainer le départ de capital québécois pour d'autres provinces du Canada".

Ce avec quoi le ministre Landry n'est pas d'accord, car, selon lui, "le Parti québécois est un parti social-démocrate et non socialiste" comme l'a laissé entendre M. Lacroix.

Tout en admettant que la main-d'oeuvre québécoise est l'une des meilleures au monde, M. Bernard Landry fit remarquer "que ce sont les entreprises du Québec qui sont les moins imposées sur le continent américain".

A une remarque d'un participant sur le taux de chômage que connaît actuellement le Québec, soit de 8 1/2 pour 100, le ministre Bernard Landry a affirmé "que l'un des objectifs de l'économie de politique économique du Québec est de procurer du travail à tous les Québécois".

"Notre travail dans ce sens, a-t-il

dit, est déjà entrepris, car depuis un an on a réussi au Québec à créer quelque 99.000 emplois, dont la plupart dans le secteur manufacturier."

M. Landry a rappelé que le document "Bâtir le Québec" était largement tributaire des efforts de concertation amorcés au Québec depuis bientôt trois ans, suite au deux sommets économiques de La Malbaie et de Montebello, de même que la dizaine de mini-sommets sectoriels tenus au fil des trois dernières années. "Ce fut, dit-il, le point de départ de nombreuses réflexions continues dans l'économie de politique gouvernemental."

Il a de plus fait savoir aux Beaucerons qu'en premier lieu, le gouvernement entend mettre l'accent sur une "approche entreprise" et adapter ses programmes aux fonctions stratégiques de l'entreprise (financement, gestion, mise en marché, recherche et innovation), ceci parallèlement à l'approche sectorielle plus traditionnelle.

En second lieu, a ajouté M. Landry, l'économie de politique gouvernemental élabore une stratégie économique largement basée sur les avantages comparés du Québec, puisqu'elle vise un développement accéléré des industries liées aux nombreuses ressources naturelles du territoire, notamment celles où l'usage intensif d'électricité confère au Québec un avantage de situation marqué.

A une question d'un participant, le ministre Landry a affirmé "qu'on ne verra plus au Québec l'implantation d'industrie du genre de Rayonnier, surtout de la manière que ce projet a pu être réalisé".



M. Bernard LANDRY

Permis ou pas, la loi sera appliquée sévèrement pour la chasse à l'original

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — "La loi dit que ça prend un permis pour chasser. Et si un agent du service de la conservation rencontre un chasseur sans permis, il ne pourra rien d'autre que de faire observer les lois de la chasse, sans passe-droit!"

C'est la directive ferme et catégorique que le responsable du bureau de La Pocatière, M. Jean-Louis Lévesque, a déclaré avoir obtenue hier du directeur de la conservation de la faune du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Et cela s'applique même s'il n'y a plus de permis de chasse à l'original en groupe, chez les distributeurs du comté de Kamouraska et d'une grande partie de la région de la Côte-du-Sud.

Situation cocasse

La précision de M. Lévesque a fait suite à une situation qualifiée de "cocasse" et qu'ont vertement dénoncée des chasseurs participants à une assemblée d'information de l'Association de chasse et pêche de Kamouraska Inc. (ACPK), soit qu'on leur exigeait d'une part le permis de chasse de groupe, mais que d'autre part, il y en a plus aucun chez les vendeurs de permis de la région! Apparemment, la disette serait attribuable au fait de pressions syndicales exercées par des fonctionnaires du ministère. Aux distributeurs de permis de chasse, le nombre des permis de chasse à l'original en groupe aurait été

coupé des deux tiers. Les permis ainsi disponibles en quantité très limitée se seraient envolés en quelques jours.

Et on n'attend pas de nouvelles livraisons de permis d'ici à quelques jours. Tandis que la date d'ouverture de la chasse n'attend pas: c'est le 6 octobre prochain.

Donc, pas de permis, pas de chasse! Ou bien, c'est l'agent de conservation qui vous attend au détour, avec sa directive d'appliquer la loi!

... pas plus drôle

Pour l'agent de conservation, a rétorqué M. Lévesque, la situation n'est guère plus drôle! Les appels, les critiques et les engueulades pleuvent au bureau de La Pocatière. Au point que personne n'a plus le temps de vaquer à autre chose! Et, qu'est-ce que ce sera sur le territoire de chasse, la semaine prochaine, dans les circonstances!

Et on ne peut rien y faire! "Pas même signer une attestation temporaire, comme remplacement du permis", a notamment remarqué le responsable du bureau de La Pocatière.

Ce qui insurge davantage ce dernier, c'est que les chasseurs ne veulent même pas consacrer quelques heures à l'étude des nouvelles directives de chasse de la saison prochaine.

"Y en a beaucoup qui vont se faire prendre les culottes à terre et qui vont s'en mordre les pouces", a poursuivi M. Lévesque, en soulignant que c'est à peine si on peut réunir une vingtaine de personnes aux réunions d'information.

en bref

Troisième âge

VICTORIAVILLE — L'Institut du troisième âge des Bois-Francs vient de recevoir le professeur Pierre Vellas, professeur de droit international à l'université des Sciences sociales de Toulouse et fondateur de la Fédération internationale du troisième âge. Rappelons que la Fédération des universités du troisième âge tiendra son prochain congrès au Québec, particulièrement à Sherbrooke, en 1980.

Maire conférencier

SAINT-RAYMOND — La Caisse d'entraide économique de Portneuf recevait le maire de Saint-Raymond, M. Richard Corriveau lors de son dîner d'affaires, ce midi, à l'hôtel Claire-Fontaine de Saint-Raymond. Le conférencier devait traiter du thème "Le développement économique dans Portneuf". Pour renseignements, on doit communiquer avec M. Gérard Guillemette, directeur du recrutement de la caisse.

Anciens de St-Louis-Maillet

EDMUNDSTON — La journée annuelle de l'Association des anciens et anciennes de Saint-Louis-Maillet vient de se tenir au centre universitaire d'Edmundston. Environ 126 personnes ont participé aux activités de la journée qui comprenait la réunion générale annuelle, un coquetel, et une soirée où l'on a pu entendre une formation musicale constituée d'anciens élèves. Les nouveaux administrateurs de l'association sont Berthier Blier, président ainsi que Mmes Chantal Martin, Lise Ouellette-Corno, Jacqueline Bellavance-Valcourt, Rolande Ouellet-Angers, Claudette Cyr-Allain, Nicole Daigle et Florine Thériault, ainsi que MM. Ronald Pettigrew, Georges Corriveau, Jean-Claude Nadeau, Vallier Daigle et Marcel Sormany.

Demande d'une voie rapide

THETFORD MINES — Dans une résolution à l'adresse du ministère québécois des Transports, le conseil municipal de Thetford Mines lui demande de retenir comme prioritaire le projet de construction d'une voie rapide pour relier la région de l'Amiante à l'autoroute 20. Thetford est un pôle commercial et industriel im-

portant avec un bassin de population de 55.000 habitants. Cette intervention est une suite logique au sommet économique sur l'avenir de la région, tenu à Thetford, en juin dernier. Les participants au colloque avaient réclamé, en priorité, la construction de cette voie rapide.

Répertoire de R.-Q.

RIMOUSKI — Le bureau régional de Radio-Québec, à Rimouski, informe la population que son répertoire des documents audio-visuels est maintenant disponible. Ce document contient la description d'environ 200 émissions, disponibles gratuitement au bureau de Rimouski. Ces émissions libérées sont destinées prioritairement aux prêts dits désintéressés. On y retrouve un éventail d'émissions dans les sections arts, histoire et géographie, philosophie et psychologie, sciences et techniques, sociologie et sports. D'autres documents s'ajouteront chaque année à ce répertoire. Une salle de visionnement est prévue pour les usagers. On pourra également se procurer les émissions (vidéo "V" couleur) en communiquant avec le responsable de la distribution à Rimouski au numéro 724-5212 afin d'obtenir des formules pour le prêt.

L'eau est potable à Saint-Gédéon

Les Services de protection de l'environnement ont émis un avis, hier, pour avertir la population de la municipalité de Saint-Gédéon, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal, qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer. Les analyses bactériologiques récentes ont démontré que la qualité de l'eau s'était rétablie. La direction du contrôle de l'eau potable a donc levé la mesure sanitaire en vigueur depuis le 18 septembre dernier.

Atlas de l'Acadie

EDMUNDSTON — A l'occasion du 375^e anniversaire de l'Acadie et de la tenue à Edmundston de la Convention d'orientation nationale des Acadiens, la Société historique du Maawaska présente deux numéros spéciaux de sa revue "Le Brayon". La première publication, intitulée "Connais-toi toi-même", est le rapport intégral du sondage scientifique mené par la société au cours de l'été 1978 sur l'identité et le sentiment d'appartenance de la population du Nord-Ouest. La deuxième publication contient une importante étude intitulée "Vers un Atlas prospectif de l'Acadie". Oeuvre de M. Adrien Berubé, le document illustre d'une quarantaine de cartes pour la plupart inédites se présente comme un outil de réflexion visant à alimenter le débat nationaliste acadien.

AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

RECENSEMENT ANNUEL DES ÉLECTEURS DU QUÉBEC 1979

1, 2, 3, 4 OCTOBRE

35.000 recenseurs dûment identifiés visiteront tous les foyers du Québec les 1, 2, 3, et 4 octobre afin de dresser les listes électorales. On vous demandera vos nom, prénom, adresse, profession et âge.

Vous devez absolument être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir exercer votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum.

La Loi électorale stipule que toute personne possède les qualités requises pour être électeur:

- lorsqu'elle est domiciliée au Québec depuis le 2 novembre 1978.
- lorsqu'elle est domiciliée dans une section de vote le 1er octobre 1979.
- lorsqu'elle est âgée de 18 ans accomplis le 3 novembre 1979.
- lorsqu'elle est de citoyenneté canadienne au moment de la demande d'inscription de son nom.
- lorsqu'elle n'est frappée d'aucune des incapacités de voter prévues par la Loi électorale.

Les recenseurs vous questionneront sur ces qualités d'électeurs. Vous devez répondre verbalement et de façon précise.

Les 1er, 2, 3 et 4 octobre, soyez présent chez vous pour accueillir les recenseurs.

(En milieu urbain, deux recenseurs doivent visiter chaque foyer tandis qu'en milieu rural, un recenseur peut effectuer ce travail seul ou utiliser tout autre moyen jugé convenable pour recueillir les noms des électeurs.)

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Lévis ne veut rien savoir du zonage agricole

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La ville de Lévis, dont presque la moitié du territoire est actuellement comprise dans la zone agricole provisoire, ne veut absolument pas être assujettie aux dispositions de la loi 90.

Les représentants du conseil municipal ont rencontré une première fois, hier, ceux de la Commission de protection du territoire agricole, à qui ils ont remis un mémoire demandant en effet de libérer entièrement le territoire lévisien de la zone agricole permanente.

Les négociations à ce sujet doivent être poursuivies dans les prochaines semaines. Mais, d'ores et déjà, le conseiller municipal responsable du dossier, M. Jean-Marc Pellerin, soutient, avec chiffres à l'appui, qu'il n'apparaît pas opportun de prévoir

une zone agricole permanente dans les limites de la ville de Lévis.

Contraintes majeures

Le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, ainsi que le conseiller Pellerin ont tous deux expliqué hier, que cette municipalité connaît actuellement deux contraintes majeures: le zonage agricole et le besoin d'un collecteur d'égouts.

Malheureusement pour Lévis, le gouvernement du Québec refuse d'octroyer une subvention pour le collecteur d'égouts, même si celui-ci doit avoir son origine à Saint-Louis-de-Pintendre et ramasser aussi au passage des égouts de la ville de Saint-David. Lévis continue la lutte en ne voulant pas céder, évidemment, devant l'implication de dépenses additionnelles.

Des projections

Le mémoire déposé devant la Commission de protection du terri-

toire agricole a été préparé par des ingénieurs-conseils et on tient d'importantes projections. D'ici l'an 2001, selon ces prévisions, la ville de Lévis doublerait presque sa population, en se situant aux environs de 33,000 habitants. Il faudra donc beaucoup d'espace pour satisfaire aux besoins d'expansion.

Ainsi, Lévis aurait besoin, pour son développement à prévoir, d'ici l'an 2001, d'une superficie de 151,5 hectares (ou 374,4 acres) de terrain situés présentement dans la zone agricole provisoire. Cela pour construire environ 3,530 logements.

La zone agricole provisoire a été

délimitée en se basant sur les anciennes limites de Lévis; c'est-à-dire qu'elle débute à la rue des Buissons et contient par conséquent de nombreux établissements commerciaux sur la route Kennedy, là où un ancien territoire de Pintendre a été annexé à

Lévis il y a déjà onze ans.

Un autre fait signalé dans le même mémoire concerne un besoin de rentabiliser davantage l'infrastructure existante à Lévis. Les services en place pourraient desservir une population beaucoup plus nombreuse.

Le drapeau lévisien devenu officiel

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La ville de Lévis a maintenant son drapeau distinctif, sur lequel se retrouvent l'écusson et la devise de la famille du marquis de Lévis.

Ce drapeau a été dévoilé, le mois dernier, par le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, mais la résolution du conseil municipal lui donnant une reconnaissance officielle n'a été acceptée que lundi soir de cette semaine.

Sur ce drapeau, le conseil municipal a transposé les armoiries que les autorités de cette ville avaient adoptées il y a déjà 84 ans. Le 18 juin 1895, en effet, le conseil municipal de Lévis s'était donné un nouveau sceau et une nouvelle devise consistant en l'écusson et en la devise de la famille du marquis de Lévis.

Les autorités lévisiennes s'étaient alors inspirées de l'autorisation que leur avait lui-même accordée le marquis de Lévis, à l'occasion d'une visite que celui-ci avait faite sur la rive sud du Saint-Laurent.

On retrouve sur le nouveau drapeau de la ville de Lévis les signes distinctifs du Québec et du Canada, en plus des armoiries et de la devise: "Dieu aide au second baron chrestien Lévis".

Les citoyens peuvent se procurer

des exemplaires de ce drapeau, en divers formats, à l'hôtel de ville sise sur la côte du Passage à Lévis.

Archives de France

L'authenticité des armoiries de la famille de Lévis a été confirmée, il y a à peine deux semaines, par M. Bernard Mahieu, conservateur en chef au service des renseignements de la direction des Archives de France.

Voici ce que cette autorité a écrit à Mme Louise Fréchette, secrétaire à la mairie de Lévis:

"Il est d'évidence que les armoiries de votre ville sont celles de la famille de Lévis.

"Elles étaient portées par François Gaston, marquis puis duc de Lévis, maréchal de France.

"Le tableau contemporain du maréchal, appartenant à M. le duc de Lévis Mirepoix de l'Académie française, et qui fut présenté en 1955 à l'Exposition France et Canada aux Archives nationales de Paris, montre en son écoinçon gauche, en chef, le blason en question, timbré de la couronne du duc, reposant sur deux bâtons de maréchal en sautoir, et somme de la devise qui est celle même de votre ville: "Dieu aide au second baron chrestien Lévis."

"Cette devise est reprise de celle des Montmorency: "Dieu aide au premier baron chrestien".



Le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, arbore fièrement le drapeau de sa ville. Les citoyens peuvent se procurer ce drapeau, en divers formats, à l'hôtel de ville sise sur la côte du Passage.

Bernières: le maire de nouveau candidat

par Gilles PEPIN

BERNIÈRES — Le maire de Bernières, M. Jacques Demers, dont le mandat de deux ans se terminera à la fin de ce mois, en même temps que le mandat de trois conseillers municipaux, vient d'annoncer officiellement son intention de solliciter un renouvellement.

Dans un bulletin d'information transmis périodiquement du bureau de la municipalité à l'intention des contribuables, M. Demers précise en effet son désir de demeurer à la tête du conseil afin de pouvoir mener à terme plusieurs engagements.

"Je trouverais déloyal de laisser en plan plusieurs dossiers déjà engagés vers des résultats concrets. Non pas qu'un successeur serait dépourvu, mais pour moi ce serait une insolente

désinvolture vis-à-vis chacun des citoyens.

Parmi les projets que M. Demers tient à compléter, il est signalé notamment la relance du centre industriel, les services du parc l'Érablière, l'aménagement du parc récréatif situé derrière l'école et celui du chemin Saint-Jean, faire démarrer l'aménagement du parc régional du ministère du Tourisme, terminer la réglementation de zonage et de construction, la construction du centre socio-culturel, etc.

De plus, M. Jacques Demers déclare qu'il lui apparaît important de poursuivre l'action engagée particulièrement en ce qui regarde la loi 125 sur l'aménagement du territoire. Il est déjà impliqué dans les projets de réforme gouvernementale à titre de directeur de l'Union des conseils de comtés.

Expérience touristique positive à Lac-Etchemin

par Paul-Henri DROUIN

LAC-ETCHEMIN — Du côté de l'hébergement, l'expérience estivale 1979 mise sur pied par l'Association touristique Beauce-Appalaches (ATBA) dans le secteur de Lac-Etchemin, a été concluante, puisqu'on a enregistré une augmentation de 29 pour 100 sur les chambres-jour dans les hôtels et 38 pour 100 pour les chalets du mont Original, comparative-ment. C'est ce qu'a révélé, en fin de semaine, M. Maurice Larocque, directeur général de l'ATBA, lors d'une causerie qu'il a prononcée devant une cinquantaine d'hommes d'affaires des municipalités de la circonscription de Bellechasse, réunis au Manoir de Lac-Etchemin.

L'évaluation de cette expérience estivale pour les mois de juillet et août 1979 a été faite dans trois hôtels et 15 chalets sur le territoire de Lac-Etchemin, en se basant sur les inscriptions de chaque hôtel ou des chalets, à la suite d'une promotion spéciale faite par l'agence de voyage "Vacances-Familles" en vue d'attirer la clientèle touristique.

Les résultats furent très encourageants, a ajouté M. Larocque, car on a réussi à louer sur une période de 62 jours, un total de 2,741 chambres-jour et 326 chalets-jour répartis de la façon suivante:

Auberge des Appalaches: 808 chambres-jour-65 pour 100 de sa capacité;

Le Manoir: 1,225 chambres-jour-86 pour 100 de sa capacité;

Le Feu Follet: 708 chambres-jour-76 pour 100 de sa capacité;

Chalets du mont Original: 526 chalets-jour-58 pour 100 de sa capacité.

Comme l'a souligné M. Maurice Larocque, "cette expérience estivale a été concluante, car sur les 62 jours de cette évaluation, la capacité optimale (100 pour 100) fut atteinte pour chaque hébergement de la façon suivante:

Auberge des Appalaches pour 35 jours; Le Manoir pour 33 jours; Le Feu Follet pour 29 jours; chalets du mont Original pour 21 jours.

Il en a résulté, a-t-il dit, que les

hébergements ont dû durant les périodes de grandes vacances et le début d'août envoyer les touristes soit à Sainte-Justine, à Saint-Malachie, à Saint-Léon-de-Standon ou même à Beauveville, à cause du manque de chambres pendant cette période de pointe."

Toutefois, les trois raisons majeures d'une baisse du tourisme à la fin d'août sont attribuables aux raisons suivantes:

— les hébergements, à cause de prix de faveur avaient bloqué la fin de semaine des Jeux du Québec pour cette clientèle et peu de gens sont venus;

— la mauvaise température du mois d'août a fait annuler plusieurs réservations;

— il y a toujours une baisse de touristes québécois dans le mois d'août.

Rôle de l'agence

Selon M. Maurice Larocque, l'agence Vacances-Familles a joué un rôle important dans cette hausse du tourisme dans la région de Lac-Etchemin, puisqu'elle a fait des réservations pour plus de 70 pour 100 de la clientèle estivale touristique évaluée à 2,724 personnes différentes qui ont fréquenté ces quatre centres d'hébergement durant les mois de juillet et août.

"Aussi dit-il, cette agence a amené une nouvelle clientèle de toutes les régions du Québec et s'est chargée de faire une promotion spéciale du forfait que chaque hébergement avait présenté."

La provenance de ces touristes était à 55 pour 100 de l'agglomération du grand Montréal métropolitain, 30 pour 100 de l'agglomération du grand Québec métropolitain, 15 pour 100 des autres régions du Québec et moins de

1 pour 100 venant des États-Unis et de l'Europe.

Impact économique

L'impact économique direct, c'est-à-dire, d'argent venant de l'extérieur de la région fut de l'ordre minimal de \$260,000 pour ce programme de deux mois dont près de 50 pour 100 pour l'hébergement.

Au niveau de l'emploi, ce programme spécial a consolidé plusieurs emplois estivaux tant au niveau des hébergements que dans le domaine des activités, car les hébergements ont pu conserver tout leur personnel durant l'été, alors qu'habituellement ce personnel était engagé à l'heure lorsqu'il y avait des clients touristiques, a révélé Maurice Larocque.

D'après M. Larocque, il se dégage de ce programme estival dans la région de Lac-Etchemin, les points suivants:

— il reste aux hommes d'affaires et organismes du milieu d'évaluer objectivement cet impact et de jouer un rôle de plus en plus actif par leur participation dans les programmes touristiques;

— le chiffre de plus d'un quart de million d'impact direct dans le milieu doit faire réveiller le milieu;

— ce type de programme touristique vaut plusieurs festivals et autres événements spéciaux de fin de semaine;

— si plus de 2,700 personnes sont venues dans deux mois, ceci démontre que le territoire Etchemin-Appalaches offre un potentiel économique intéressant pour un centre de villégiature et il reste à le démontrer pour les autres saisons.

à tous nos abonnés au

CÂBLE

difficultés temporaires
AJUSTEZ VOTRE
APPAREIL...

Pour une meilleure réception des postes locaux c'est simple c'est rapide ce n'est pas dangereux (débranchez votre appareil)

- 1) Servez-vous de l'antenne de votre appareil ou des «oreilles de lapin».
- 2) À l'arrière de votre appareil, trouvez la plaque où l'on voit les deux (2) vis marquées «V.H.F.».
- 3) Enlevez l'une des fiches du câble.
- 4) Raccordez aux deux vis «V.H.F.» les deux fils de votre antenne ou de vos «oreilles de lapin».

Depuis le 15 septembre dernier, les frais d'abonnement au câble sont suspendus

CABLEVISION NATIONALE LTÉE
DIVISION DE QUÉBEC

traditionnel et actuel...
un salon modulaire élégamment garni de tissu marine à petites fleurs blanches avec motifs décoratifs au bas; permet également de composer des canapés à 2 places ou à 3 places selon ses goûts et ses besoins

chauffeuse droite \$460.
chauffeuse d'angle \$540.
tabouret \$275.

tel que présenté, comprenant 3 chauffeuses droites, 2 chauffeuses d'angle et 1 tabouret \$2,735.
disponible dans plusieurs revêtements

Une qualité de vie

LA GALERIE DU MEUBLE

1299, boul. Charest ouest, Québec Tél.: 681-0171

Quand la politique frise l'imposture

En écoutant, lundi, le discours que prononçait le président Jimmy Carter, pour dégonfler en quelque sorte le "ballon" cubain, on ne pouvait s'empêcher de se demander si, poussée à une telle extrême, la politique ne devient pas carrément une énorme imposture.

Qu'on en juge. Début septembre, éclate, chez nos voisins du Sud, la nouvelle qu'il y a, bases à Cuba, quelque 3.000 soldats soviétiques. Pour d'aucuns, cette présence menace la sécurité américaine. Pour le président Carter, elle est tout au moins un affront inacceptable de la part de Moscou.

Et tout le trémolo politique se met en branle. L'ambassadeur soviétique entre en catastrophe de Moscou pour négocier "un arrangement" tandis que, par hasard, le sénateur John Church, autour duquel s'articulera l'adoption ou le rejet des précieux accords de SALT II sur la limitation des armes stratégiques, déclare, à l'instar de ses collègues républicains, qu'il n'y aura pas de ratifications tant et aussi longtemps que les brigades ne reprendraient pas le chemin de l'URSS. En somme, un scénario bien orchestré.

Premier constat: les Russes sont sur le sol de Fidel mais en nombre huit fois moindre,

depuis que, en 1962, une véritable crise, celle des missiles, avait tenu le monde en haleine durant une semaine. On se rappelle le célèbre affrontement Kennedy-Khrouchchev au bout duquel le leader soviétique avait fini par décrocher.

Tout le monde était donc au courant du fait, excepté, paraît-il, la CIA occupée ailleurs, ce qui est d'un ridicule frisant l'indécence.

Or, comme il fallait s'y attendre, l'URSS ayant refusé d'obtempérer à l'ultimatum américain, le président Carter décide de renforcer la présence militaire dans les Caraïbes, tout en admettant les "explications" soviétiques, et presse surtout le Congrès d'approuver les accords SALT II car un rejet, selon lui, "compromettrait gravement la paix et la sécurité des Etats-Unis."

La décision américaine comprend cinq mesures principales: on accroît la surveillance de Cuba, on étend la protection américaine sur les pays directement menacés par les troupes soviétiques ou cubaines, on augmente le rythme des manœuvres dans la région concernée, on installe un QG interarmes à 150km de Cuba et on augmente l'aide économique aux pays d'Améri-

que centrale afin de stabiliser leur situation sociale face à la menace communiste.

Malgré tout ce saint-frusquin, on maintient des forces américaines à la base de Guantanamo située à l'extrémité est de Cuba, tout en se frottant les mains d'avoir obtenu la réaffirmation des accords américano-soviétiques de 1962 et de 1970 qui interdisent tout déploiement d'armes offensives soviétiques à Cuba.

Pourquoi, se demandera-t-on? Tout simplement parce que les soldats soviétiques installés en territoire cubain ne sont que des "instructeurs" et que les Etats-Unis ont obtenu des dirigeants de Moscou des assurances précises selon lesquelles ces brigades ne menaçaient en aucune façon la sécurité nationale des Etats-Unis. Une ingénuité délirante ou un cynisme inquiétant.

Comme on pouvait le prévoir, cette petite partie de poker simulée ne pouvait que tourner à l'avantage soviétique. On ne pouvait imaginer, en effet, un seul instant que les Russes allaient déguerpir de Cuba pas plus que les Américains n'allaient le faire de la frontière turque donnant sur l'URSS.

Et l'on est encore à se demander ce qui s'est

vraiment passé. Ou Carter était dans le coup et a laissé monter la pression pour secouer l'apathie des parlementaires devant les accords de SALT II, tout en ne laissant pas passer l'occasion de mousser une cote fort aplatie dans l'opinion américaine.

Autre possibilité, cette "mini-crise" est un coup monté pour lui donner un croc-en-jambe politique, une nouvelle "pichenotte" pour faire vaciller davantage son effigie branlante. Dans les deux cas, il donne dans le panneau. Il est devenu "bonasse" ou simplement coincé.

Enfin, troisième théorie mais pas nécessairement la dernière, tout le monde politique américain est complice pour se procurer l'occasion de donner le change aux empiètements constants des Russes sans trop les vexer.

Dans tous les cas, ceux qui ont fomenté cette sinistre farce étaient conscients du prix psychologique qu'elle peut avoir coûté, non seulement au peuple américain, mais à tous ceux des nations occidentales confrontées avec la menace communiste.

Comme l'eût sans doute déclaré Charles de Gaulle: "Ca vole bas chez nos voisins du Sud".

Paul LACHANCE

Les nanans de maires!

Les jeux de nanans sont faits. La clientèle de la CTCUQ payera \$0.25 et non le tarif régulier (\$0.50) pendant les trois premières semaines de reprise, dès samedi, du service d'autobus dans la région de la capitale. Le conseil de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) a donc retenu, hier soir, l'hypothèse de sa Commission de transport plutôt que celle, plus chromée, du maire Jean Pelletier qui avait mis de l'avant un suçon de \$0.10 pour tout le monde.

Quoique les deux hypothèses de rentrée aient pour but de se montrer "agréable" au public et de permettre à la CTCUQ de reprendre sa "pleine clientèle" au plus tôt, après une longue et pénible grève de huit mois chez ses chauffeurs, M. Pelletier s'avoue déçu et se montre irrité du fait que l'hypothèse retenue ne donne pas de "candy" au troisième âge qui paye d'ores et déjà \$0.25 par passage. Les maires de banlieue sont-ils contre les vieux? demande-t-il avec un soupçon de candeur démagogique.

La rage au coeur, le premier magistrat de Québec joue à quitta ou double, donne avis d'une motion à débattre par la CUQ, la semaine prochaine, qui assurerait la gratuité permanente, dès janvier 1980, au bénéfice des gens âgés en dehors des heures de pointe. Cette générosité à répétition étonne moins, toutefois, quand on sait que cette clientèle

habite massivement la ville de Québec et qu'elle fréquente fidèlement le Mail Saint-Roch. Les magistrats de banlieue accepteraient-ils d'entériner une motion qui profiterait d'abord à Québec?

Trêve de sucettes puisque, en fin de compte, elles ne constituent que la cerise éphémère sur le gâteau. En lieu et place d'une vente à rabais, les maires de la Communauté urbaine auraient dû faire acte de foi en la qualité à court et à long terme du service d'autobus, quitte à maintenir les tarifs tels qu'ils étaient avant la grève. Un service de qualité constitue le nerf de la guerre du transport en commun, un gage d'affluence sur les différents parcours. A la CTCUQ, voilà qui s'avérerait nettement révolutionnaire.

La thèse du maire Pelletier, par ailleurs, ne semble pas tenir compte que la Commission de transport de Montréal (CTCUM) n'opte pas pour une réduction mais pour une majoration des tarifs aux gens âgés si minime soit-elle. Une telle façon de voir le problème reste, bien sûr, fort discutable mais elle n'en témoigne pas moins d'une tendance réelle comme cette autre qui voit augmenter les tarifs réguliers sur le modèle torontois: à \$0.60! N'est-ce pas ce qui attend les usagers de Québec après les nanans de l'automne?

Jacques DUMAIS



point de vue

Les crises ne se ressemblent pas toutes

par Raymond ARON
(Agence Opera Mundi)

■ Parmi les lettres que je reçois de mes lecteurs, plusieurs évoquent les années 30, la grande dépression et ses conséquences, à savoir les mouvements révolutionnaires, de droite et de gauche, et finalement la guerre. Ce rapprochement incite nombre de correspondants à des prévisions angoissées, d'autres, au contraire, à une vue plus sereine de la situation présente: la crise des années 70 ne reproduit pas celle des années 30 et les réactions politiques d'aujourd'hui diffèrent radicalement de celles d'hier.

Aucun mouvement de type fasciste n'a surgi, en Europe occidentale ou aux Etats-Unis. En Grèce, au Portugal et en Espagne, des régimes autoritaires se sont effondrés ou libéralisés. Les élections libres, dans ces trois pays, ont donné de larges majorités aux partis modérés, du centre droit ou du centre gauche. Les partis socialistes y ont dépassé les partis communistes.

Dans les vieilles démocraties des pays scandinaves, la droite ou les partis bourgeois se sont renforcés aux dépens de la social-démocratie. En Grande-Bretagne, le Parti conservateur

est revenu au pouvoir avec un programme de libéralisme économique. En France, l'union de la gauche a perdu les élections de mars 1978. Même en Italie, la démocratie chrétienne a gardé ses positions et le Parti communiste demeure confiné dans l'antichambre du pouvoir. Aux Etats-Unis, tous les observateurs constatent un glissement vers la droite, un affaiblissement de ceux que l'on appelle Outre-Atlantique les libéraux, équivalent de la gauche.

Des secours

Manifestement, nos sociétés ont changé, à la suite du quart de siècle de croissance exceptionnelle. Si douloureuse que reste la condition des chômeurs, la collectivité possède désormais les moyens de soulager à la misère ceux qui cherchent un emploi, de leur épargner les privations extrêmes. La masse de la population, en France, dans le monde dit riche, a conservé son niveau de vie; parfois même celui-ci s'est-il légèrement amélioré. A l'automne de cette année, pour la première fois, les prélèvements de la sécurité sociale entraînent une diminution des revenus disponibles pour la plupart des salariés.

Les sondages révèlent ou confirment l'impopularité du premier ministre. Mais la ré-

ponse donnée à d'autres questions apporte une contrepartie: une large majorité des Français ne pensent pas qu'un autre gouvernement aurait fait mieux. Un quart d'entre eux seulement estiment que le gouvernement de la gauche aurait réduit la hausse des prix et relevé le taux de croissance.

En dépit des polémiques entre les partis, beaucoup de Français inclinent à penser que les causes de la crise échappent au pouvoir. Peut-être souscrivent-ils plus qu'on ne le pense d'ordinaire à la thèse de Raymond Barre, à savoir que l'augmentation du prix des hydrocarbures est à l'origine de nos maux.

Si l'absence de mouvements révolutionnaires s'explique aisément par le maintien d'une relative prospérité, la tendance, presque générale, des électeurs vers le centre ou la droite appelle une autre interprétation. Dans les pays scandinaves, où l'Etat providence avait été poussé le plus loin, une opposition résolue contre le poids des impôts pointe ici et là. Aux Etats-Unis aussi, en Californie par exemple, les électeurs ont rejeté au référendum des mesures fiscales. Cette attitude tient-elle à la baisse du taux de croissance, à l'inflation?

Il s'agit d'autre chose, sans

rapport, au moins direct avec la nouvelle conjoncture. Les électeurs les plus imposés, ceux des pays scandinaves, supportent de plus en plus mal la charge fiscale. Reste à savoir si les bénéficiaires des dépenses étatiques et sociales ne protestent pas demain contre les conséquences de la révolte antifiscale, à savoir la diminution de certaines dépenses publiques, en particulier celles de la sécurité sociale.

Plus surprenante, au premier abord, la renaissance de la pensée et de la pratique libérale. La grande dépression avait provoqué des effets exactement contraires: le New Deal de F. D. Roosevelt, les interventions inévitables de tous les Etats témoignaient d'une conviction presque universelle; le dirigisme, la planification dominaient les esprits.

De la "stagnation" actuelle sort une manière de penser toute contraire. Madame Thatcher abaisse les taux de l'impôt sur le revenu, refuse de prendre la responsabilité d'une politique des revenus, renvoie les employeurs et les employés à des négociations directes, annonce des coupes sombres dans le budget de l'Etat. Le temps du consensus idéologique des deux grands partis britanniques ap-

partient au passé: chacun des deux livre la bataille sous sa bannière, celui de l'économie de marché ou celui de la social-démocratie.

Pragmatisme éclairé

D'un pays à l'autre, même en Europe occidentale, les situations sont trop différentes pour que le même état d'esprit s'exprime par les mêmes mesures. En France, c'est la liberté des prix qui frappe l'opinion, souvent favorable au contrôle des prix. Mais le contrôle n'existe ni en République fédérale allemande ni même dans les pays gouvernés par la social-démocratie. A cet égard, la France faisait exception et la libération des prix ne s'inspire pas d'un libéralisme doctrinaire mais de l'expérience, du pragmatisme éclairé.

Keynes dépassé

On évoque la fin de l'ère keynésienne. Effectivement nombre d'économistes et de gouvernants éprouvent des doutes sur l'efficacité des techniques dérivées de la pensée de lord Keynes, dans la conjoncture présente. Les doutes s'expriment plus en paroles qu'en actes. Pendant les années 30, l'insuffisance de la demande globale semblait la cause majeure du marasme. Contre ce mal, lord Keynes nous a ensei-

gné une thérapeutique. Mais quelle est la thérapeutique de sens contraire pour guérir les excès persistants du crédit et des dépenses étatiques?

Enfin, le deuxième choc pétrolier, l'augmentation du prix des hydrocarbures en 1979, provoque une hausse des prix et exerce en même temps un effet déflationniste. Pour amortir l'effet déflationniste, le gouvernement français a choisi un accroissement du déficit budgétaire, en réponse à la hausse des prix pétroliers et ses répercussions. La conjoncture actuelle impose aux Etats des responsabilités accrues, quel que soit leur langage et quelle que soit sa doctrine.

Tant que tous les pays s'installent dans l'inflation, tant que l'OPEP peut relever d'un jour à l'autre de 50 pour 100 la facture des importations d'hydrocarbures, l'Occident ira d'une faible reprise à une nouvelle rechute, sans espoir d'atteindre la sortie du tunnel. A tort le demi-libéralisme sera tenu responsable des déceptions inévitables et peut-être les électeurs finiront-ils par perdre patience. Or la découverte de pétrole dans la mer d'Iroise contribuerait davantage à surmonter la crise que le changement de gouvernement et de doctrine. Le libéralisme n'est pas une panacée, l'étatisme moins encore.

Le Pape à l'ONU

Détruire les racines de la haine

Dans la foulée du pape Paul VI qui s'était adressé aux Nations Unies, Jean-Paul II a lancé hier un appel pressant en faveur de la paix. Il a invité le monde à s'attaquer de façon radicale aux causes des guerres; aux écarts entre riches et pauvres, aux atteintes aux droits de l'homme. Voici les principaux extraits de son discours.

NATIONS UNIES (AP) — Voici les principaux extraits de la version officielle française du discours de Jean-Paul II à l'ONU.

Aujourd'hui, quarante ans après le début de la Seconde Guerre mondiale, je voudrais me référer à l'ensemble des expériences humaines et nationales vécues par une génération qui est encore en grande partie vivante. Il y a peu de temps, j'ai eu l'occasion de réfléchir à nouveau sur quelques-unes de ces expériences dans l'un des lieux les plus douloureux et les plus débordants de mépris pour l'homme et pour ses droits fondamentaux: la camp d'extermination d'Auschwitz que j'ai visité au cours de mon pèlerinage en Pologne en juin dernier. Ce lieu tristement célèbre n'est malheureusement que l'un de tant de lieux semblables dispersés sur le continent européen. Mais le souvenir d'un seul

devrait constituer un signal avertisseur sur les chemins de l'humanité contemporaine afin qu'une fois pour toutes elle fasse disparaître toute forme de camp de concentration partout sur la terre.

Et de la vie des nations et des Etats devrait aussi disparaître pour toujours tout ce qui a un rapport avec ces horribles expériences, même sous des formes différentes: toute forme de torture ou d'oppression, physique ou morale, pratiquée par quelque système que ce soit et où que ce soit; ce phénomène est encore plus douloureux lorsqu'il a lieu sous le prétexte de la "sécurité" intérieure ou de la nécessité de conserver une paix apparente.

Nous sommes toujours inquiétés par les conflits armés qui éclatent de temps à autre. Comme je remercie le Seigneur lorsqu'on réussit, par une intervention directe, à en conjurer un, comme par exemple la tension qui menaçait l'an dernier l'Argentine et le Chili! Comme je souhaite que l'on puisse aussi arriver à une solution dans la crise du Moyen-Orient!

Je suis prêt à apprécier à sa juste valeur toute démarche ou tentative concrète réalisée pour résoudre le conflit, mais je rappelle qu'elle n'aurait de valeur que si elle représentait vraiment la "première pierre" d'une paix générale et

globale dans la région. Une paix qui, ne pouvant pas ne pas être fondée sur la juste reconnaissance des droits de tous, ne peut pas non plus ne pas inclure la considération et la juste solution du problème palestinien. A ce dernier est lié aussi celui de la tranquillité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Liban, selon la formule qui en a fait un exemple de coexistence pacifique et mutuellement fructueuse de communautés distinctes: je souhaite que, dans l'intérêt commun, une telle formule soit maintenue, avec bien sûr les adaptations requises par les développements de la situation.

Jérusalem

Je souhaite en outre un statut spécial, doté de garanties internationales comme l'avait déjà indiqué mon prédécesseur le Pape Paul VI, capable d'assurer le respect de la nature particulière de Jérusalem, patrimoine sacré vénéré par des millions de croyants des trois grandes religions monothéistes, le judaïsme, le christianisme et l'Islam.

Au service de cette tâche toutefois, il faut mettre aussi constamment une réflexion et une activité visant à découvrir les racines mêmes de la haine, de la destruction, du mépris, de tout ce qui fait naître la tentation de la guerre, non pas tant dans le cœur des nations que dans la détermina-

tion intérieure des systèmes qui sont responsables de l'histoire de sociétés entières. Dans ce travail de titan, véritable travail de construction de l'avenir pacifique de notre planète, l'Organisation des Nations-Unies a indubitablement une tâche cle et un rôle directeur pour lesquels elle ne peut pas ne pas se reporter aux justes idéaux contenus dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Cette déclaration en effet a atteint réellement les racines multiples et profondes de la guerre parce que l'esprit de guerre, dans sa signification première et fondamentale, surgit et mûrit là où les droits inhérents de l'homme sont violés.

L'analyse de l'histoire de l'homme, en particulier à l'époque actuelle, montre quel important devoir il y a à faire apparaître plus clairement la portée de ces biens auxquels correspond la dimension spirituelle de l'existence humaine. Elle montre à quel point cette tâche importe pour la construction de la paix et quelle gravité revêt toute menace contre les droits de l'homme. Leur violation, même dans les conditions de "paix", est une forme de guerre contre l'homme.

Bien souvent subsistent comme facteurs de trouble, d'une part, les terribles disparités entre les hommes et les groupes excessivement riches, et, d'autre part, la majorité numérique des pauvres, ou même des miséreux, privés de nourriture, de

possibilité de travail et d'instruction, condamnés en grand nombre à la faim et aux maladies. Mais une certaine préoccupation est parfois suscitée aussi par une séparation radicale entre le travail et la propriété, c'est-à-dire par l'indifférence de l'homme face à l'entreprise de production à laquelle il est lié seulement par une obligation de travail, sans avoir la conviction de travailler pour un bien qui est sien ou pour lui-même.

On sait bien que l'abîme entre la minorité de ceux qui sont abusivement riches et la multitude de ceux qui sont dans la misère est un symptôme assurément grave dans la vie de toute société. Il faut redire la même chose, et avec plus d'insistance encore, à propos de l'abîme qui sépare chacun des pays et chacune des régions du globe terrestre.

Mais il faudra voir, et tout en dépendra, si ces différences de niveau de vie et ces oppositions dans le domaine de la "possession" des biens seront réduites systématiquement, et par des moyens vraiment efficaces; si disparaîtront de la carte économique de notre terre les zones de la faim, de la sous-alimentation, de la misère, du sous-développement, de la maladie, de l'analphabétisme; et si la coopération pacifique s'abstiendra de poser des conditions d'exploitation, de dépendance économique ou politique, qui seraient seulement une forme de neo-colonialisme.

L'université de demain!

L'avenir n'est pas de tout repos pour les professeurs de l'université Laval et bien des changements bouleverseront les chères habitudes acquises.

Les professeurs devront défendre le leadership intellectuel qu'ils prétendent assumer, sortir de leur ghetto afin de se mettre davantage au service de la société québécoise et modifier le type de relations qu'ils entretenaient avec leurs étudiants jusqu'à présent.

En un mot comme en mille, passer d'une situation de privilèges à une situation de services.

Détenir une maîtrise ou un doctorat confirme, aux yeux de son détenteur, une suprématie intellectuelle que rien ne saurait démentir. Et, d'une certaine façon, c'est parfaitement vrai.

Toutefois, le monde de la connaissance n'est pas un domaine réservé aux seuls détenteurs de diplômes universitaires. Ou, dit autrement, les connaissances acquises ne serviront plus à grand chose si elles ne débouchent pas sur l'exercice d'une certaine pratique.

Des lors les professeurs d'université devront sortir de leur tour d'ivoire et se montrer attentifs aux besoins de la société québécoise.

Exemple: analyser le comportement socio-économique des Gaspésiens est une chose intéressante en soi à la condition que des solutions pratiques, concrètes puissent s'en dégager.

Autre exemple: effectuer des fouilles archéologiques en Turquie est scientifiquement important. Mais il est plus "important" d'effectuer des fouilles au Québec et de faire avancer les connaissances que nous avons de nos ancêtres québécois.

Dernier exemple: la recherche avancée en physique nucléaire est utile. Toutefois, au Québec, la recherche avancée dans d'autres types d'énergie est plus utile.

Si les professeurs d'université ne peuvent, ou ne veulent, se charger de ces champs d'activités, d'autres les feront à leur place.

Par ailleurs, de plus en plus d'adultes décideront d'aller se perfectionner ou se recycler à l'université au cours des prochaines années. Cela obligera les professeurs à changer leurs habitudes, à modifier leurs horaires de cours et à adapter leur pédagogie.

Et, surtout, à tenir compte de certaines réalités.

Exemple: en relations industrielles, un professeur n'enseignera pas l'art et la manière de négocier une convention collective de travail à un étudiant de 20 ans de la même façon qu'à un adulte de 35 ans qui a déjà... négocié des conventions collectives.

Et ainsi de suite. On pourrait citer des centaines d'exemples de ce type.

Université Laval (3)

Les professeurs verront leurs habitudes être bouleversées dans cette université de demain et les étudiants d'aujourd'hui demeurent moroses malgré plusieurs points de satisfaction. Tels sont les principaux sujets qu'aborde notre chroniqueur Jean-Didier Fessou dans ce troisième d'une série de cinq dossiers.



Des étudiants quand même moroses



jean-didier fessou

Portrait à grands coups de crayons des étudiants de l'université Laval: 43,1 pour 100 sont des femmes; 98,5 pour 100 parlent le français; 30 pour 100 étudiant en sciences et génie; 17,6 pour 100 en sciences de la santé; 15 pour 100 en lettres; 11,5 pour 100 en sciences de l'éducation et 10,6 pour 100 en sciences sociales.

Quelque 78 pour 100 d'entre eux ne travaillent pas en même temps qu'il étudient et fréquentent l'université pour 1 — acquérir une formation professionnelle, 2 — développer des capacités intellectuelles générales, 3 — vivre une expérience intéressante, 4 — mieux connaître les problèmes des individus, des collectivités et des sociétés et, enfin, 5 — acquérir des principes qui guideront leur vie.

Idealement 42,1 pour 100 souhaitent obtenir un baccalauréat, 31,5 pour 100 une maîtrise et 16,3 pour 100 un doctorat.

L'adaptation à l'université, au sortir du Cégep, est assez facile sauf en ce qui concerne la somme de travail demandée. Enfin, les étudiants sont plutôt satisfaits de l'université sauf en ce qui regarde trois

points: les méthodes pédagogiques, le type de relations avec les professeurs et les relations avec les autorités. Les points de satisfaction: l'environnement, les activités socio-culturelles, le PEPS.

Toutes ces informations sont contenues dans un document annexe de la Commission Dion préparé par Claire Méthe à partir de données recueillies par Pierre Bélanger dans le cadre d'une recherche intitulée "projet Asope".

Ce document, ainsi que les témoignages entendus lors des audiences de la Commission Dion, au printemps, confirment que les étudiants du campus auraient tendance à être moroses.

Pauvres étudiants, eux qui ne savent même pas qu'être à l'université, c'est comme être au "paradis".

S'ils n'en sont pas convaincus, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Jacques Desautels l'est. C'est pourquoi, parlant un jour des Cégeps, M. Desautels les nomma le "purgatoire".

Belle figure de rhétorique qui, pourtant, n'est pas totalement fautive.

Il y a une dizaine d'années dans l'esprit des gens, l'image familière d'un étudiant était celle d'un individu chevelu, barbu, hirsute, fumeur de pot et buveur de bière, il hantait les petits bistros du Quartier latin en inquietant le bourgeois et le touriste. Souvent issu des classes moyennes, il rejetait les siens et faisait de la lutte

des classes son credo et son confiteur. Parfois, l'aventure se terminait mal et il lâchait tout pour prendre la route. Direction la Californie ou... le Quartier latin. Certains n'en sont pas encore revenus.

Aujourd'hui, paradoxalement, l'image familière d'un étudiant est celle d'un individu propre, bien coiffé et bien mis. Passionné de musique disco, il fréquente assidument le "trait d'union" et n'inquiète guère que les "minettes" de son âge. Issu de toutes les classes sociales, il ne rejette personne et veut seulement faire mieux que les siens. Bref, il a de l'ambition et, parfois, du caractère. Depuis quelque temps, il se désintéresse même de la politique et seules les questions d'écologie et d'environnement retiennent encore son attention.

Que s'est-il passé en dix ans?

Principalement deux choses.

— la création des Cégeps qui, eux, ont hérité de tous les problèmes de l'adolescence; il semble qu'au sortir des Cégeps les étudiants en ont terminé avec leurs "démons".

— la situation sociale et économique n'est plus ce qu'elle était à la fin des années soixante; les temps sont difficiles et chacun pense à soi; un individualisme et une certaine forme d'égoïsme se sont développés qui pourraient se résumer à "chacun pour soi et Dieu pour tous".

La démarcation entre les Cégeps et l'université sera, de l'avis du registraire de l'université Laval, Marc Boucher, de plus en plus prononcée au cours des années 80.

Et cela parce que la clientèle universitaire change: vieillissement de l'âge moyen des étudiants et présence de plus en plus importante d'étudiants adultes. Les valeurs alors véhiculées par les étudiants évolueront considérablement.

Difficile de dire à quoi ressembleront les étudiants de la prochaine décennie.

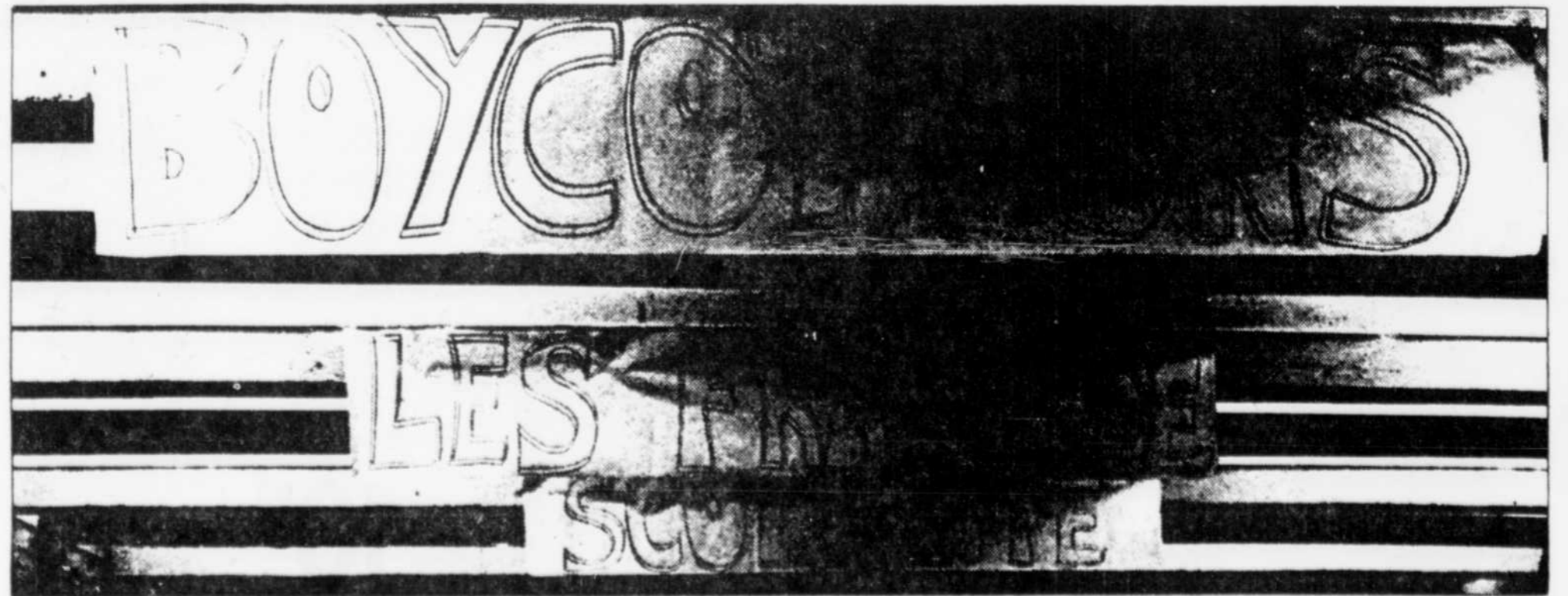
Toutefois, selon de nombreux professeurs et administrateurs, on peut dire que les étudiants seront moins centrés sur eux-mêmes et leurs études et plus ouverts aux réalités extérieures.

En même temps, les étudiants pourraient être beaucoup plus exigeants avec leurs professeurs aussi bien au niveau du contenu que de l'approche des cours.

Tout cela créera un climat et admet sans doute la communauté universitaire a se tourner vers la société qu'elle doit, d'abord et avant tout, servir.

Les agents du changement à l'université Laval ne viendront pas du sommet de sa pyramide mais de sa base. C'est-à-dire des étudiants.

Ce que sera l'université Laval d'ici une bonne dizaine d'années peut déjà s'observer dans certaines constituantes de l'Université du Québec.



Centre de livres

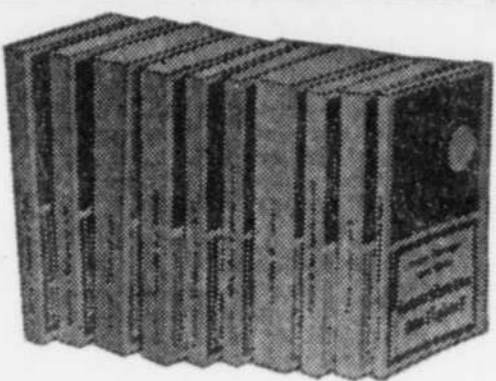
Oaquet

CENTRE-VILLE, 3ième étage
PLACE LAURIER, niveau 2
GALERIES CHAGNON, niveau 1

Centre de livres français en Amérique du Nord



Les merveilles du monde
Plus de 220 illustrations vous montrant la splendeur des 70 merveilles du monde. 158 pages.
Spécial 14⁴⁴



Collection LE POINT
Ensemble de 10 livres à sujets religieux, dont Permanence de la révélation, Catholicisme ouvert, dialogues sur la foi.
Orig. 65.40
Spécial 11¹¹ ens.



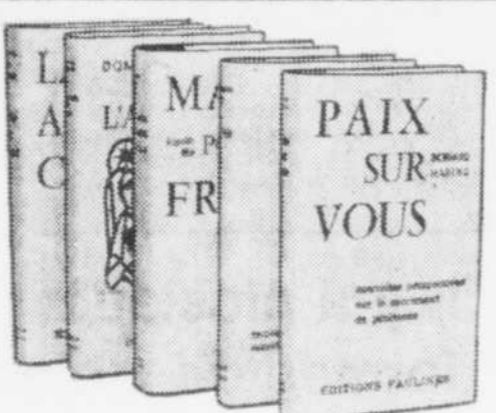
Collection Le Grand livre
Editions Deux coqs d'or. Cinq livres: • Le grand livre de tout • Le grand livre des animaux • Le grand livre des contes merveilleux • Géographie universelle illustrée • Grand livre des histoires de bêtes.
Spécial 11⁹⁹ ch.



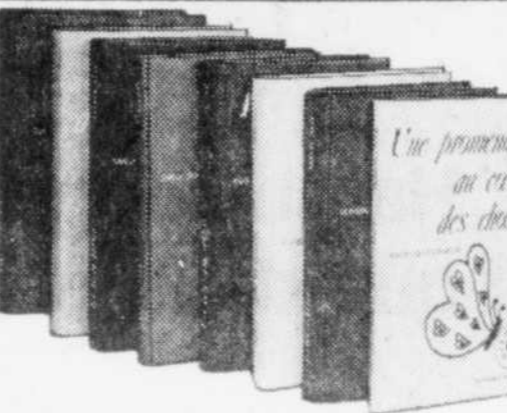
Collection CHEFS-D'OEUVRE DE L'ART
• Les arts primitifs • De la Chine archaïque à l'Inde mongole • De la Grèce à Byzance • L'époque contemporaine • Le XIXe siècle, l'impressionisme, le cubisme. Chaque volume de 400 pages est abondamment illustré.
Orig. 40.50
Spécial 19⁹⁹ ch.



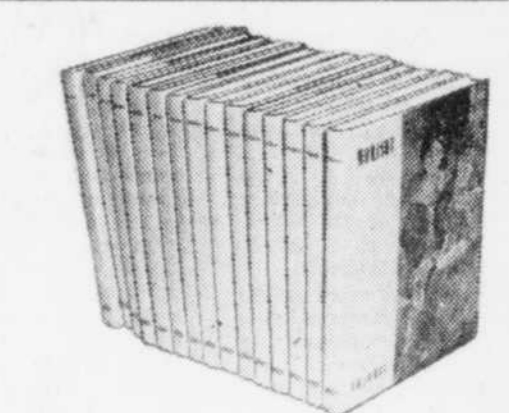
Collection Thèmes bibliques
Ensemble de 4 livres totalisant 508 pages. La prière, le mariage, la souffrance, la conversion. Orig. 13.00
Spécial 2⁴⁴ ens.



Collection Pax et Veritas
Ensemble de 5 livres reliés totalisant 1772 pages. Paix sur vous, Méditer, Ma vie pour mes frères, L'annonce du salut. La foi au creuset.
Orig. 54.50
Spécial 11¹¹ ens.



Collection BIEN LIRE
Faites spécialement en gros caractères pour faciliter la lecture.
• La tulipe noire d'Alexandre Dumas • La belle Jenny de Thophile Gautier • Les couteaux d'or de Paul Féval • Contes à Ninon de Emile Zola • Une promenade au cœur des choses de Chapal • La fille du capitaine de Alexandre Pouchkine • Contes du lundi de Alphonse Daudet • Ainsi vogue la galère de Laurent Caussel.
Spécial 4⁹⁹ ch.



Collection RYTHMES ET COULEURS
15 titres avec 30 reproductions en couleur ch. Poussin, Marquet, Monet, Pissarro, Luce, Modigliani, Bonnard, Segonzac, Planson, Denis, Cezanne, Lautrec, Caillebotte, Vuillard, Morisot.
Spécial 5⁵⁵ ch.



Du soleil pour votre pensée
De Michelle de Saint-Antoine, 100 pages. Plus de 500 pensées de force pour embellir le quotidien. Orig. 6.00
Spécial 1⁹⁹



Collection ARTISANAT ET LOISIRS
10 volumes abondamment illustrés. Toutes les formes de l'artisanat pour agrémenter les loisirs. 128 pages chacun.
Spécial 6⁶⁶ ch.



VIDEO-PRESSE
Ensemble de 40 fascicules contenant des numéros des années 72 à 76, totalisant 2560 pages de connaissances multiples.
Orig. 26.50
Spécial 6⁹⁹ ens.

Collection MONDE ET VOYAGES de LAROUSSE

Belgique	Espagne	Mexique
Algérie	Etats-Unis	Pays-Bas
Allemagne	France	Pérou
Angleterre	Grèce	Portugal
Antilles	Inde	Russie
Autriche	Iran	Scandinavie
Brésil	Israël	Suisse
Canada	Italie	Tunisie
Chine	Japon	Turquie
Egypte	Maroc	Yougoslavie

Orig. 22.45
Spécial 17⁹⁹ ch.

Pour plaire à tous les goûts

spécial 4 ⁹⁹	• Sous un même ciel de Pearl Buck	spécial 4 ⁹⁹	• Le sari vert de Pearl Buck	spécial 3 ⁹⁹
spécial 4 ⁹⁹	• Le temps du souvenir de Rose Kennedy	spécial 5 ⁵⁵	• Es-tu le maître de l'aube	spécial 3 ⁹⁹
spécial 4 ⁹⁹	• Le monstre sacré de Elia Kazan	spécial 5 ⁵⁵	• Les prophéties de Jean XXIII	spécial 3 ⁹⁹
spécial 4 ⁹⁹	• Les assassins de Elia Kazan	spécial 5 ⁵⁵	• Annette de Caldwell	spécial 3 ⁹⁹
spécial 4 ⁹⁹	• La dernière bataille - Berlin	spécial 5 ⁵⁵	• L'île d'été de Caldwell	spécial 3 ⁹⁹
spécial 4 ⁹⁹	• Le premier jour du monde de Han Suyin	spécial 5 ⁵⁵	• Le quartier de Médora de Caldwell	spécial 3 ⁹⁹
spécial 4 ⁹⁹	• Une fleur mortelle de Han Suyin	spécial 5 ⁵⁵	• Le premier sexe de Duché	spécial 3 ⁹⁹
spécial 4 ⁹⁹	• Adieu Californie de Mclean	spécial 5 ⁵⁵		

Au Mail St-Roch seulement

L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE
30 disques et 30 feuillets
Spécial 22²² ens.

UNIVERSAL ENGLISH
22 disques, 44 leçons, 1 livre dans un coffret
Spécial 29⁹⁹ ens.

ETUDE PROGRAMME DES LANGUES, L'ANGLAIS
4 disques et 4 livres, 1 livre test et 1 tableau des 32 chapitres.
Spécial 35⁵⁵

bert I
4⁹⁹

bert II
4⁹⁹

SEULEMENT

Les usuels de ROBERT

- Dictionnaire des difficultés du français
- Dictionnaire des citations françaises.
- Dictionnaire étymologique.
- Dictionnaire des synonymes
- Dictionnaire des idées par les mots

Rég. 26.95 ch.

Spécial 19⁹⁹ ch.

Prix _____

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Téléphone _____

Entrée Comptant C.R.

Ajoutez 10% pour frais de poste et manutention

LA CUISINE RAISONNEE

EN VENTE AU COMPTOIR SEULEMENT

La cuisine raisonnée

Le plus populaire des livres de recettes du Canada français. Editions Fides.

Orig. 19.95

Spécial 15⁹⁹

EN VENTE AU COMPTOIR SEULEMENT

MADAME JEHANE BENOIT

La Nouvelle ENCYCLOPEDIE De La CUISINE

Edition Deluxe

La cuisine de Jehane Benoit

Un des livres préférés des cuisinières québécoises. Nombreuses illustrations. Belle reliure.

Orig. 26.95

Spécial 19⁹⁹

EN VENTE AU COMPTOIR SEULEMENT

la page des lecteurs

Le cercle vicieux de la surenchère dans les sports

M. Jacques Dumais.

J'aimerais faire quelques commentaires concernant votre article "L'affaire Marc Tardif", paru dans l'édition du 20 septembre dernier.

Dans l'ensemble, je suis d'accord avec ce que vous écrivez. L'attitude de Tardif comme celle de Lafleur et de leurs pareils me dégoûte. La parole donnée, sa signature, le bon sens, les principes ne pesent pas lourd devant l'argent, sans parler du chantage. C'est un très mauvais exemple.

Quant aux propriétaires, ils résistent ou font semblant, mais finissent par céder, pris, eux aussi, par l'argent et la crainte de perdre des spectateurs et partant d'encaisser des pertes d'argent. Eux aussi sacrifient tout: signature, principes, bon sens, spectateurs. Quand ils ont fait semblant de résister, ils cèdent, mais savent se reprendre sur le cochon de payant. Non, la philanthropie n'est pas une denrée qui court la rue.

Jusqu'à ce jour, je n'ai vu qu'un propriétaire qui s'est tenu debout: le propriétaire des Cubs de Chicago. S'il y en a qui sont assez fous pour lui donner ce qu'il (si je me souviens bien, il s'agit d'un certain Maddox) demande, qu'ils le lui donnent, pas moi, dit-il. Et le maître-chanteur de déguerpir.

L'endroit — dans votre article — où je ne suis pas d'accord, c'est quand vous parlez du balancier. Je ne sais si les oscillations de votre balancier sont isochrones, mais je sais que les demi-amplitudes ne sont pas égales. Il n'y a rien qui puisse comparer à la stupidité actuelle, rien.

Du point de vue humain, si l'on s'en tient aux quinze dernières années, les joueurs étaient exploités et le sont encore plus aujourd'hui parce qu'on ne finit plus d'augmenter le nombre de parties: saison de 80 joutes, détail qui ne finit plus, joutes avec des clubs d'Europe, l'entraînement, les voya-

ges. Pécuniairement, c'est moins sûr. C'est bien certain que si on compare le salaire des joueurs, il y a quinze ans, avec la bêtise actuelle, on peut affirmer qu'il y a eu vraiment exploitation. Mais si on compare le salaire des joueurs, il y a quinze ans, avec ce que gagnaient l'ensemble des travailleurs, on peut dire que les joueurs étaient parmi les bons salariés.

Quand un individu ou une compagnie part en affaires, ce n'est pas pour perdre de l'argent. Le profit est en vue.

Je ne dis pas que les propriétaires n'empochent pas plus qu'il ne fallait, je n'en sais rien. Mais il y a une chose que je sais et dont vous n'avez pas parlé et dont ne parlent pas les journalistes: c'est le spectateur.

Lui n'est pas exploité physiquement, mais pécuniairement et les exploités sont les joueurs avec leurs requins derrière eux, en passant par les propriétaires. Comparer le prix actuel des billets avec celui d'il y a quinze ans et dites-moi si on vide plus les poches des propriétaires que celles des spectateurs. Pour mettre de l'ordre dans cette patauderie, l'homme-clé: le spectateur. Qu'il décide qu'on se rit de lui, qu'il est le dindon de la farce et qu'il reste chez lui; finies les bêtises! Requins, joueurs, propriétaires ont le bec à l'eau. Seulement, le spectateur est passablement masochiste, il aime être berné. Depuis le début de l'extension, on ne finit plus d'augmenter le prix d'admission, de lui servir de la piquette et il semble satisfait de cette situation. Tant pis pour lui, tant pis pour le bon sens!

Quand un homme met une affaire en marche, il s'attend à en vivre, lui et les siens, il s'attend aussi à faire des profits qui lui permettront de parler à toute éventualité, ou d'agrandir son commerce. C'est ainsi que les Molson ont renoué le forum sans qu'on demande après des municipalités environnantes, sans demander des millions au gouvernement. Les millions que le gouvernement va donner pour votre collée, en somme pour venir en aide à une brasserie, est une bêtise à mettre dans le même panier que celle de Tardif, Lafleur et leurs pareils. Les brasseries, industries très prospères, parce que les Québécois sont un peuple assoiffé, vont profiter des impôts publics pour exploiter ensuite la population. Quels sont les journalistes qui ont protesté? Bon sens, prends ton bagage, tu n'es plus chez toi dans cette galère!

Voilà...

François Desjardins
Rimouski



M. Harguindeguy se moque de la population

Monsieur Louis Harguindeguy
SFPQ

Bravo, il y a des conflits de travail disséminés un peu partout dans la province et les chefs syndicaux parviennent toujours à trouver des moyens de pression efficaces afin de faire aboutir vers une signature les négociations de contrats collectifs de travail.

Au conflit de la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec, le syndicat a tout bonnement décidé que ses membres arrêteraient tout travail et ce pendant plus de huit mois. Parfait, excellent moyen de pression. Cependant, ce sont les usagers du transport en commun qui ne sont certes pas parmi les mieux nantis de notre société qui ont eu à en souffrir le plus. Il est nullement nécessaire d'énumérer tous les inconvénients que ça nous a engendrés. Et moi, je ne suis sûrement pas de ceux qui en ont souffert le plus. Je pense entre autres aux personnes âgées; j'en ai vu en train de faire du pouce, parce que leur pauvre petit cheque de sécurité de

vieillesse ne leur permettait pas de se payer un taxi.

Et reparlons-en donc du pauvre petit cheque de sécurité de vieillesse qui ne permet pas à ceux qui ont amené notre belle et bonne société ou elle est actuellement, de mener une vie avec un minimum de décence. Non seulement cette prestation leur est nettement insuffisante, mais encore, notre bon syndicat des fonctionnaires provinciaux, car je suis fonctionnaire, vient de penser qu'elle ne leur serait pas versée, ce mois-ci, à la date habituellement prévue. Et sont encore touchés par cette mesure que je qualifie d'inhumaine, les prestataires d'assistance sociale et les bénéficiaires de la Commission des accidents du travail.

Monsieur Harguindeguy, n'auriez-vous pas plutôt pensé retenir les cheques des médecins, par le biais des fonctionnaires de la Régie d'assurance-maladie. Evidemment ça n'aurait probablement pas eu le même impact, les médecins n'attendent pas après leurs cheques pour vivre, eux! Encore bravo, monsieur Harguindeguy. Bravo à vous aussi messieurs de la CTCU tant des patrons que du syndicat qui avez fait fi de la population pendant tout ce temps. Comme je voudrais que la population soit suffisamment solidaire pour en faire autant envers vous.

Jean E. Cyr
fonctionnaire.

Attention Félix, tu vieillis toi aussi

Mon cher Félix Leclerc.

Je t'ai attendu tu n'es pas venu

Ma première invitation pour la journée de l'âge d'or à St-Laurent à l'occasion du tricentenaire date du mois de novembre 78. Ta réponse fut "Vous voyez loin vous, j'irai si je suis en forme, en attendant bonnes saisons et heureux Noël".

Depuis ce long temps, j'ai lu "Actualité" février 1979 page 12, 3e colonne. Je t'avoue bien humblement, je n'ai pas compris: tu ne veux pas vieillir? tu ne veux plus côtoyer les vieux boitillants et traînant des pilules dans leurs poches? As-tu chez toi un miroir? En regardant ta photo sur la couverture d'Actualité, ben mon vieux te plus vieux que moi... paupières enflées et alourdis par les années, oedème sous les yeux, rides profondes à la bouche, pattes d'oie au coin de l'oeil... et ce qui est plus grave, tu ne trouves plus rien à dire aux vieux de ton âge? Un bon conseil cher Félix, sors les pilules de ta poche s'il en est encore temps et avale-les pour te rajeunir de corps et d'esprit!

Quand tu conduis à l'école deux enfants, 7 ans et 10 ans, tu te sens à 35 ou 40 ans? Tant mieux mon Félix, mais ne va jamais interroger les camarades de Francis ou les com-

pagnes de Nathalie, tu serais tellement déçu car la vérité sort de la bouche des enfants.

Alors... attention cher Félix, tes enfants se font certainement taquiner à propos de leur grand-père qui pousse la gentillesse jusqu'à aller conduire ses petits-enfants en classe!

A St-Laurent, tout comme à St-Pierre, les vieux restent joyeux, heureux et beaux, se mêlent facilement aux jeunes qui les aiment et sont leurs amis, tu fais erreur en disant que le conflit des générations se fait sentir beaucoup plus chez les autres que chez toi.

Je regrette infiniment de te dire, tu m'as déçu, non pas par ton absence à mon rendez-vous, mais par tes paroles plates dans "Actualité" refus de vieillir!

Ne t'en fais pas trop et ne va pas en faire une dépression. Voistu, à St-Laurent, les vieux savent aimer, oublier, et... pardonner parce qu'ils restent jeunes, la preuve? Je suis allée voir La source et les crapauds chantant la liberté. Je suis, je resterai souriante malgré ton absence et je t'aime ben quand même!

Une vieille amie qui fait partie de ta génération les 80 ans et plus...

Blanche Gaulin Fillion
St-Laurent, Ile d'Orléans.

Il y a plusieurs formes de violence

M. le rédacteur en chef.

Receemment, Mme Payette et le ministre Bédard lançaient une campagne contre la violence sous toutes ses formes faite à la femme et aux enfants. Femmes battues, prostitution, pornographie, enfants maltraités. On ne peut que se réjouir qu'enfin l'autorité civile s'émue de désordre dans notre société et du ferme silence des autres. Péquiste ou non, on doit féliciter ces deux ministres car leur geste semble aller au-delà de la politique telle qu'on l'entend. Mais... car il y a un mais. L'extrême violence, la plus grave c'est le meurtre réfléchi des innocents, c'est l'avortement. Or, le Parti québécois veut l'avortement libre et à cette fin a entrepris l'établissement de cliniques spécialisées. Qu'on se rappelle la réponse de René Lévesque au cardinal Roy: la qualité de la vie, raison aussi invoquée par les nazis autrefois. Il y a là une contradiction flagrante.

Autre violence faite à la foi, et par conséquent à tous les catholiques pratiquants: "Les fées ont soif". Sujet controversé où l'on peut se faire une opinion résultant de notre jugement personnel? Non, car sur ce point l'autorité s'est prononcée. Jean-Marie Lafontaine, vicaire général du diocèse de Montréal écrit: "Je veux seulement m'arrêter ici à la scène du viol, dans laquelle culminent, pour ainsi dire, la pièce

et son message. Pour tous, sauf pour les violents eux-mêmes, le viol est sans doute un des crimes les plus repugnants, les plus hideux et les plus vils qu'on puisse commettre contre une femme. Or, dans son message le plus central et le plus chargé d'émotion, cette pièce a osé faire consommer le viol de la femme par Dieu lui-même, plus précisément par l'Esprit Saint, représenté dans la symbolique chrétienne par un oiseau, une colombe. Le sens du geste ne peut porter à méprise; il est inscrit dans le texte de la pièce. A la page 135 du texte imprimé on lit, au moment du viol: "Sur Madeleine s'étend comme un gros oiseau... Important pour la symbolique chrétienne". — Par cette symbolique, dont le sens ne devrait échapper à personne, on a donc associé celui qui est, pour tout croyant, l'être le plus sacré, à ce qui est, pour les hommes, le geste le plus vil et le plus ignoble. On se demande comment l'on pourrait injurier davantage.

Donc, ceux qui approuvent la pièce n'y comprennent absolument rien, ou bien sont les affreux du spirituel.

La violence NON, mais partout et pour tous! La vie OUI, mais en tout et pour tous!

Serge Beaudoin
St-Joseph
de Beauce

LE SOLEIL gagne la partie avec les NORDIQUES

un exploit!
LE SOLEIL lance
et compte
2 buts:



MARDI LE 9 OCTOBRE
PUBLICATION D'UN
CAHIER SPECIAL SUR
LES NORDIQUES

AVEC LE SOLEIL, LES QUEBÉCOIS
RENDENT HOMMAGE AUX NORDIQUES

les sportifs
sont gâtés...
avec
LE SOLEIL,
c'est O.K.!

la Solidarité, c'est notre assurance-vie!



Chez nous, on a choisi « La Solidarité », une compagnie québécoise d'assurance-vie. Saviez-vous que, depuis toujours, « La Solidarité » réinvestit ses actifs dans l'économie du Québec.

Pour moi, ça c'est important quand on veut que notre argent travaille pour nous autres.

La Solidarité
Compagnie québécoise d'assurances sur la vie

BLAUCEVILLE, CHICOUTIMI, QUÉBEC, RIVIÈRE-DU-LOUP, RIMOUSKI, SHERBROOKE, AMOS, LONGUEUIL, DRUMMONDVILLE

faits divers

Suspect arrêté pour le meurtre atroce de Louise Lebel

par Tom FRECHETTE

Des policiers de Québec ont procédé, hier, sur mandat du coroner, à l'arrestation d'un individu de 22 ans, soupçonné d'être l'auteur de l'affreux crime commis dans la nuit de samedi à dimanche dans un appartement au 1900 rue Bergemont, dans le quartier Saint-Pascal de Québec.

Après une enquête menée rondement durant moins de trois jours, les limiers ont réussi à repérer un suspect qui pourrait être, éventuellement, le meurtrier de Louise Lebel, 31 ans, assassinée de 142 coups de couteau, de ciseaux et d'aiguilles à tricoter.

Québec devrait comparaître ce matin, vers 9h30, devant le coroner J.-Armand Drouin, à la morgue provinciale.

Louise Lebel a été la victime d'un individu que les policiers présumement être un déséquilibré mental.

Les enquêteurs ne se rappellent pas avoir vu durant leur carrière un tel acharnement de la part d'un agresseur.

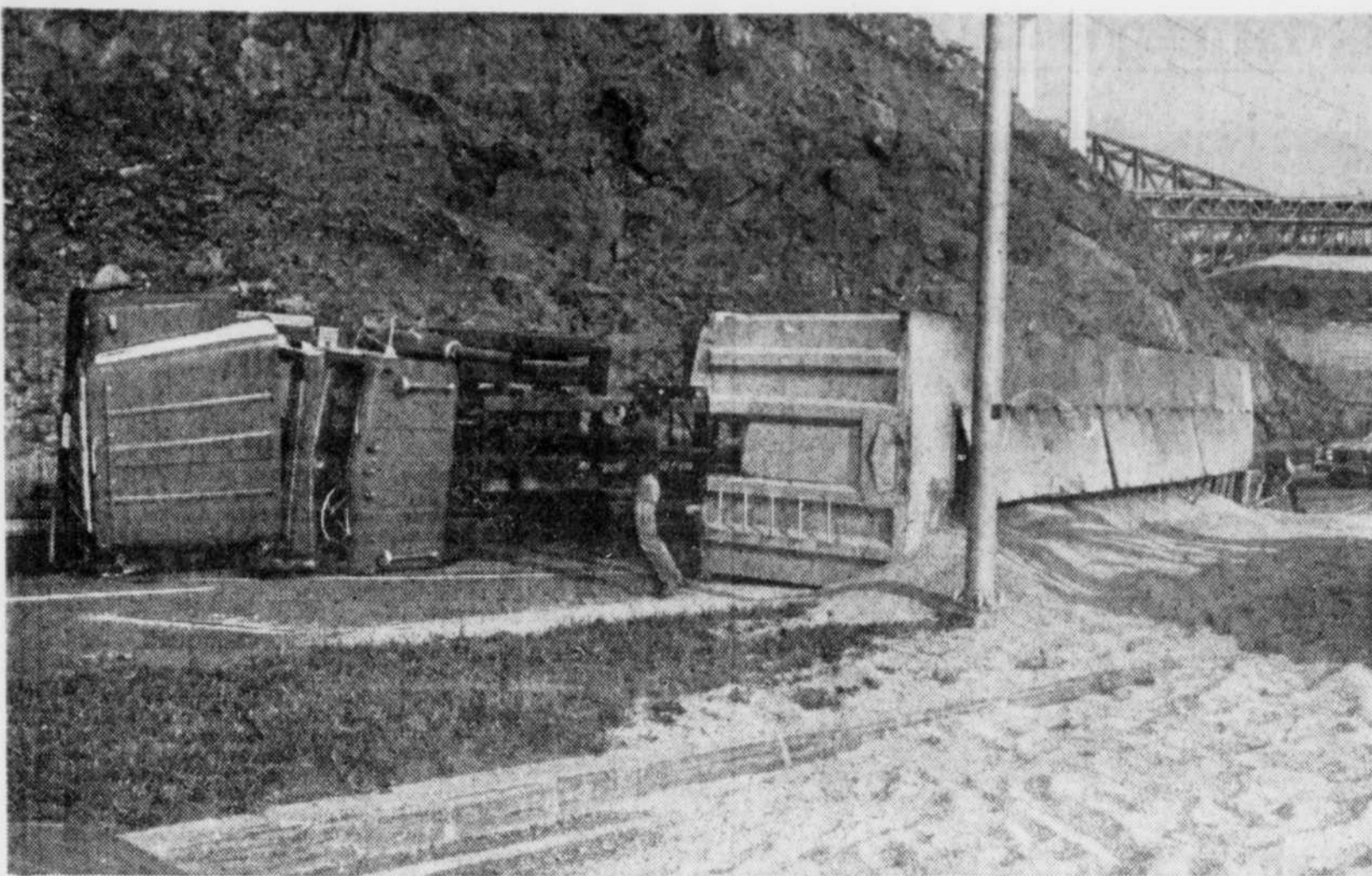
Tous les organes vitaux de la victime ont été atteints et la plupart des 142 coups étaient mortels. Un couteau était resté enfoncé dans le dos du cadavre à demi-nu de la jeune-femme.

C'est un appel téléphonique anonyme d'une femme qui a alerté les policiers dimanche, vers 19h. L'autop-

sie pratiquée par le Dr Richard Authier a démontré que Mlle Lebel avait été assaillie dans son appartement entre 23h et minuit et 45 minutes, dans la nuit de samedi à dimanche.

Accident fatal

Un des deux occupants de l'automobile qui a été impliquée dans un accident de la circulation sur le boulevard Père-Lelièvre, à Québec, vendredi soir dernier, a succombé à ses blessures, lundi, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Martin Bédard, âgé de 20 ans, demeurait sur le boulevard Lamontagne, à Val-Bélair.



Le Soleil, Gilles Lafond

Pas du sable, mais de l'avoine...

Un camion-remorque chargé d'avoine s'est renversé hier, vers 15h15, sur le boulevard Champlain, près du pont Pierre-Laporte, à la suite d'une perte de contrôle du chauffeur, selon un rapport de la sûreté municipale de Sainte-Foy. Le camionneur, M. Ricardo Cappadocia, de Saint-Jacques-le-Mineur, a été légèrement blessé à la tête et au dos. Par contre, le déchargement de la cargaison sur le pavé a contribué à bloquer la circulation durant quatre heures. Pour nettoyer la voie publique, la voirie provinciale a dû utiliser un balais mécanique, un arrosoir mobile et une chargeuse de 10 roues. Au plus fort du déblayage, des citoyens ont profité de l'occasion pour se faire une provision de céréales au moyen de petites remorques qu'ils chargeaient. Le camion est la propriété de Nalaco Transport, de Napierville.

UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que boeuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros. Préparation du lundi au samedi midi.

ROSBIF de SURLONGE
Désossé complet
lb **2.89**

FOIE DE JEUNE BOEUF
(Congelé tranché)
lb **.75**

FAUX FILET DE BOEUF
(SPENCER)
Congelé complet
6 lb et plus lb **3.39**

CRETONS MAISON
Apprêtés selon la tradition
Contenant de 2 lb **3.69**

CUISSES DE POULET
Congelées
Ste de 10 lb lb **.87**

ROTI DE SOC
et d'épaule de lard complet.
lb **1.19**

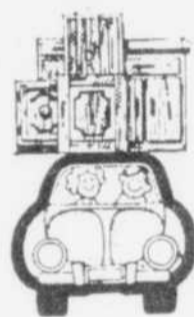
SAUCISSE MAISON
BOEUF ET LARD
lb **1.39**

DELICIEUX BOUDIN
MAISON
lb **.89**

• Commandes téléphoniques exécutées avec soin, du lundi au vendredi
• Stationnement pour notre clientèle à côté du magasin
• Nous vous offrons un vaste choix de jambons et bacon préparés à la mode d'Amérique

Carrier & Coulet Tél.: 522-5291
345, RUE DU PONT, QUE. BOEUF DE L'OUEST GROS ET DETAIL

Le Centre de l'Armoire de Cuisine



PRÉSENTE
LE SENSATIONNEL FINI

TRAITÉ A L'ULTRAVIOLET

UNE GAMME COMPLÈTE D'ARMOIRES DE CUISINE OFFERTE AVEC



EST UN TRAITEMENT AUX RAYONS ULTRAVIOLETS qui assure un fini polymérisé très durable.



Les armoires de cuisine Gregg, avec intérieur fini UV, font échec aux éclaboussures et aux taches et demeurent impeccables durant des années. Venez apprécier par vous-même la nouvelle gamme de modèles offerts avec le sensationnel fini par procédé UV.

30%

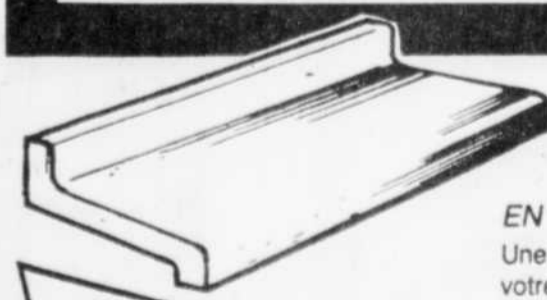
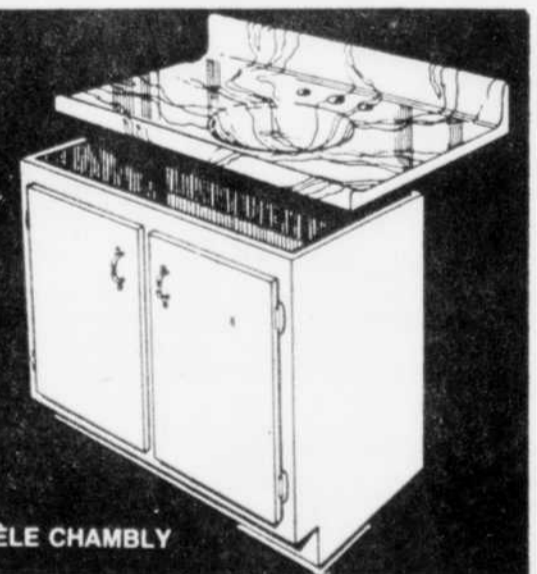
DE RÉDUCTION

- NOUVEAU PROCÉDÉ
- CONSTRUCTION NOUVELLE
- MODÈLES NOUVEAUX

EN STOCK POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

ENEZ PROFITER DU
GRAND SPÉCIAL
SUR NOS VANITÉS

Dimensions	Prix	Dessus prémoulés avec bouts finis	Dimensions	Dessus lavabo simple en simili-marbre
24"	\$38 ⁵⁰	\$14 ⁰⁰	25"	\$ 65 ⁴⁰
30"	\$43 ⁰⁰	\$18 ⁵⁰	31"	\$ 71 ⁴⁰
36"	\$46 ⁵⁰	\$18 ⁵⁰	37"	\$ 83 ⁴⁰
42"	\$56 ⁰⁰	\$23 ⁰⁰	43"	\$ 93 ⁰⁰
48"	\$60 ⁵⁰	\$23 ⁰⁰	49"	\$101 ⁴⁰
60"	\$72 ⁰⁰	\$27 ⁵⁰	60"	\$131 ⁴⁰



UNE AUTRE OFFRE SPÉCIALE
UN CHOIX DE COMPTOIRS MOULÉS

EN 17 COLORIS

Une galaxie complète — Offrez à votre cuisine, votre salle de bains ou salle de travail une nouvelle parure, un charme nouveau, grâce à un dessus de comptoir facile à installer. Une possibilité de rénovation à prix raisonnable. Bouts appliqués et coupe en 45° en supplément.

\$ 4⁵⁰
le pied linéaire

GREGG

Le Centre de l'Armoire de Cuisine

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi-merc.: 8h30 à 16h30
Jeudi-ven.: 8h30 à 16h30 et
19h00 à 21h00
Samedi: 9h00 à 12h00

Venez sans tarder choisir parmi les tout derniers modèles, pendant que notre stock est complet.

2645, rue WATT
658-6924



SPECIAL-SURPRISE!

2 pour 1
(pour un temps limité)

DERNIÈRE CHANCE
CE SPÉCIAL SE TERMINE LE

4 OCTOBRE

VIC TANNY
centres de conditionnement

PLAZA LAVAL, Ste-Foy 659-1775
2965, 1re Avenue, Limoilou 626-6216

Des Anglais généreux

Les anglophones sont plus généreux que les francophones. C'est bien connu et c'est tout en leur honneur. Prenez Centraide par exemple. Les Américains et les Canadiens anglais ne se font pas tirer l'oreille pour offrir, chaque semaine, un \$ cinq pour cette campagne. Par ailleurs, il faut faire des miracles pour convaincre un Québécois de donner un seul dollar par semaine.

Le journal de l'université McGill, édition du 26 septembre, nous apportait un autre exemple de la générosité des anglophones. Les

gouverneurs de cette université viennent d'accepter un don anonyme de \$2,5 millions. ANONYME! Un don qui ne vient pas d'une corporation ou d'une compagnie, mais d'un individu qui a préféré garder l'anonymat officiel. Il faut le faire. Quand croyez-vous que l'université Laval pourra bénéficier de dons anonymes pareils de ses anciens diplômés?

Les intérêts de ce don anonyme, soit environ \$250.000 par année, serviront aux recherches qui s'effectuent à McGill sur le cancer.

Centenaire de maman Bell

La distribution du nouvel annuaire téléphonique revêt, cette année, un cachet particulier puisque c'est en 1880 que Bell Canada fêtera son centenaire. En 1880, Bell Canada publiait déjà un annuaire téléphonique, à Québec, sous le titre "Liste officielle des jonctions". Cet annuaire comportait deux versions, l'une française et l'autre anglaise. A cette époque, l'abonné n'avait pas à composer un numéro de téléphone pour entrer en communication avec une autre personne. Tout était fait par la téléphoniste. Aujourd'hui, après cent ans de progrès, vous devez faire marcher vos doigts dix, 12 ou 15 fois avant d'avoir la communication.

lez la téléphoniste, c'est un gars qui vous répond. Pas toujours, mais de temps en temps. Et on appelle cela, du progrès!

Pour souligner ce 100e anniversaire, la page couverture de l'annuaire 1980 montre différents appareils utilisés depuis le début des activités commerciales de la compagnie. A la fin de l'annuaire, un texte indique les différentes années d'apparition des appareils sur le marché. De plus, on y offre la brochure "Le téléphone au fil des ans" que les abonnés pourront obtenir sur demande.

Plus de 350.000 exemplaires de ce nouvel annuaire de téléphone seront distribués dans les jours qui viennent dans la région de Québec.

Pire encore, quand vous appe-



pierre champagne

de 9h. à 11h.
Téléphone: 647-3434



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Le 3e marathon de danse

Quand le troisième marathon de danse de la discothèque Vendredi 13 a débuté, dimanche après-midi, à 13h13, 16 participants étaient inscrits à cette foire épuisée. Hier midi, après 48 heures de "frétilllement", il n'en restait plus que 5. C'est donc dire que le concours est peut-être terminé, si ce n'est déjà fait, lorsque vous lirez ces lignes, même si le record à battre est de 120 heures.

Il y a deux ans, le premier de ces marathons de danse avait duré 106 heures. L'an dernier, les meilleurs danseurs avaient bougé pendant 205 heures, soit près de neuf jours.

Si l'on croit que le concours durera moins longtemps, cette an-

née, c'est que les règlements ont été considérablement changés et qu'ils sont maintenant beaucoup plus sévères. Les danseurs n'ont droit, cette année, qu'à une période de cinq minutes de repos par heure.

La direction du Vendredi 13 a l'intention bien arrêtée de perpétuer, l'an prochain, ce marathon de danse, mais elle veut le déménager dans une arena de la région. La disco sera ainsi libérée pour les clients réguliers et le marathon sera sans doute en mesure d'accueillir plus de danseurs et plus de visiteurs, donc plus de publicité, s'il se déroule dans une arena.

Reste quand même que je ne comprendrai jamais la raison qui puisse pousser des jeunes à ruiner leur santé dans un marathon de danse. Quand on a autant d'énergie, on pourrait l'utiliser plus intelligemment.

Publicité de bon aloi

Je recevais récemment de l'Union régionale de Québec des caisses populaires Desjardins un gentil petit communiqué de presse intitulé: "L'Union régionale de Québec et ses caisses affiliées embauchent 174 étudiants, cet été".

Un titre intéressant qui nous suggère de féliciter l'Union régionale pour sa grande ouverture d'esprit. Cependant, ce que l'on ne disait pas dans ce gentil petit

communiqué de presse, c'est que 329 caisses sont affiliées à l'Union régionale de Québec.

Je dois donc très sincèrement féliciter les caisses affiliées à l'Union régionale pour leur générosité envers les étudiants. Elles ont embauché chacun, en moyenne, la moitié d'un étudiant pour l'été, très exactement 0.52.

En bon entendeur, salut!

Mon carnet mondain

Chansons et musique

La programmation d'automne de la pice Royale accorde une part importante à la chanson au cours de la fin de semaine du 5 octobre. Solange Arseneault et Monique Therrien, de Gaspé, ainsi que Jean-Guy Daigle, de Québec, seront en vedette, à la maison Soumandre, à 20h, les 5 et 6 octobre. En matinée du dimanche, c'est à une initiation à la vie musicale en Nouvelle-France que nous convient Joseph Guillemette et ses musiciens.

Estime de soi

Dans le cadre d'une étude sous la responsabilité du Dr Janel Gauthier, de l'École de psychologie de l'université Laval, une équipe de chercheurs invite les femmes qui manquent de confiance en elles, s'apprécient peu ou ont d'elles-mêmes une opinion plutôt négative, à participer à un programme d'entraînement pour relever leur estime personnelle. Un membre de l'équipe vous fournira des renseignements supplémentaires au numéro 656-7542, entre 9h et 17h.

Filage

Le Service des loisirs de Sainte-Foy tiendra, à compter du 12 octobre, une fin de semaine intensive de filage à la maison Routhier. Cette fin de semaine est conçue pour permettre aux personnes déjà initiées à ces techniques de se perfectionner dans cette discipline. Vous aurez plus de renseignements en téléphonant à 657-4245.

Parents de jumeaux

Le Club de parents de jumeaux de la région de Québec invite tous ses membres et ceux qui aimeraient y adhérer à son assemblée générale le 4 octobre, à 20h, au sous-sol de l'église Saint-André (presbytère), à Neufchâtel.

Enfants autistiques

Mercredi le 10 octobre, à 20h, la Société québécoise pour enfants autistiques, section de Québec, tiendra sa réunion mensuelle au centre François-Charon (autrefois le Centre de réadaptation), au 525 boulevard Hamel. La réunion se déroulera dans la salle C101. Vous aurez plus de renseignements en téléphonant à 842-5800.

Chorale Saint-Dominique

Invitée par le centre Héritage de Lewiston, la chorale Saint-Dominique se produira dans cette ville, le 6 octobre. Lors de ce concert, cette chorale de Québec, sous la direction de Charles Dumas, interprétera des oeuvres de Bruckner, Poulenc et la messe de Cherubini. Vous pouvez entendre cette chorale mixte de 40 chanteurs, tous les dimanches à la messe de 11h, à Saint-Dominique.

La Chaumine

La Chaumine est un lieu de rencontre pour toutes les personnes aux prises avec différents problèmes d'angoisse, de dépression, de solitude, etc. Pour de plus amples renseignements, communiquez à 688-0628 ou à 527-1468.

RADIO-QUÉBEC

c'est tout un monde d'affaires publiques à regarder



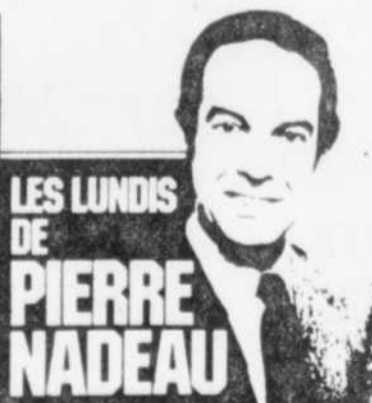
le mercredi, à 20h

Un dossier hebdomadaire d'affaires publiques, animé par Simon Durivage, Gilles Gougeon et Marie-Hélène Poirier. Des reportages, des interviews et des débats analyseront en profondeur un sujet ou un événement qui nous touche de près.



le dimanche, à 19h30

Un débat public sur des sujets controversés de l'actualité, animé par Jean Coumoyer et Matthias Rioux. Une émission diffusée toutes les deux semaines qui donne droit de parole aux téléspectateurs.



LES LUNDIS DE PIERRE NADEAU

le lundi, à 20h30

Pierre Nadeau rencontre des personnalités du monde politique et discute avec eux des événements de l'heure. Une émission, diffusée en direct, avec la participation du public.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La période de questions le mardi, le mercredi et le jeudi, à 19h

A compter du 9 octobre, diffusion d'un des moments les plus intéressants des travaux à l'Assemblée nationale.

Les débats à l'Assemblée nationale le mardi, le mercredi et le jeudi, à 22h30

A compter du 9 octobre, deux heures de diffusion du travail de nos députés à l'Assemblée nationale.

La vie parlementaire le vendredi, à 19h

A compter du 12 octobre, la revue des débats et des commissions parlementaires de la semaine avec Lise LeBel et Jean-Claude Picard.

La question avec débats le vendredi, à 22h30

Diffusion, s'il y a lieu, de la question de la semaine et des débats qui s'en suivent.

À LA TÉLÉVISION DE



Radio Québec
c'est tout un monde à regarder



FÊTONS LE RETOUR DES AUTOBUS AVEC UNE VENTE DU TONNERRE
A LA BOUTIQUE Charles Giguère

RECEVEZ GRATUITEMENT À L'ACHAT D'UN COMPLET

- 1 CRAVATE
- 1 CEINTURE
- 1 PAIRE DE BAS

<p>Complet polyester et laine Coupé jeune homme court, rég. tall, corpulent dans des teintes automnales</p> <p>Rég.: 169⁹⁵ à 199⁹⁵</p> <p>SPECIAL AUTOBUS 89⁹⁵ - CADEAU</p>	<p>Complets 100% laine 3 pièces Super suède, marques réputées, gr. 34 à 46, couleurs hivernales</p> <p>Rég.: 250 à 350</p> <p>SPECIAL AUTOBUS 125⁹⁵ à 175⁹⁵ - CADEAU</p>	
<p>Safari en cuir Gr. 34 à 46, noir</p> <p>Rég.: 200 à 250</p> <p>SPECIAL AUTOBUS 89⁹⁵</p>	<p>Paletot de cuir long Gr. 34 à 46, noir</p> <p>Rég.: 299</p> <p>SPECIAL AUTOBUS 199⁹⁵</p>	
<p>Paletot d'hiver en laine POUR HOMME Uni ou tweed gr. 34 à 46, gris, beige, marine, camel</p> <p>Rég.: 129 à 250</p> <p>SPECIAL AUTOBUS 85⁹⁵ à 160⁹⁵</p>	<p>Pantalon 100% polyester ou polyester et acrylique Gr. 26 à 44</p> <p>Rég.: 29⁹⁵ à 45</p> <p>SPECIAL AUTOBUS 15.22⁵⁰</p>	
<p>Chemise de toilette 14 à 17⁹⁵, blanc, beige et bleu (petit collet)</p> <p>Rég.: 14 à 20</p> <p>SPECIAL AUTOBUS 10⁹⁵</p>	<p>Veston sport en tweed ou velours côtelé Chou chou, ours et paniers</p> <p>Rég.: 139</p> <p>SPECIAL AUTOBUS 69⁹⁵</p>	<p>Veston sport polyester et laine</p> <p>Rég.: 99.95</p> <p>SPECIAL AUTOBUS 49⁹⁵</p>

CONFECTION POUR HOMMES 39, DE LA COURONNE QUÉBEC

BOUTIQUE Charles Giguère 522-6001

FACE AU STATIONNEMENT JACQUES-CARTIER

La Cour d'appel décidera du sort de Julien

par Marcel COLLARD

Seul un témoin parjure a incriminé Raymond Julien âgé de 51 ans, dans la mort de deux personnes à la suite d'un incendie. Julien a été condamné au pénitencier à vie.

Devant la Cour d'appel du Québec, hier, Me Michel F. Denis a réclamé l'acquiescement de M. Julien, alléguant cet enoncé. Me Carol St-Cyr, procureur du ministère public a reconnu que Mme Laurette Pelletier était le seul témoin à impliquer M. Julien lors du

procès qui s'est déroulé en cour supérieure, chambre criminelle, à Québec, et devant aboutir à un verdict de culpabilité pour le meurtrier sans préméditation de M. Jean-Roch Desbiens et l'homicide involontaire sur la personne de M. Lucien-Thomas Turcotte, tous deux morts lors d'un incendie au 320, rue de l'Eglise, le 11 mars 1976.

S'adressant aux juges François Lajoie, Laurent Bélanger et Claire L'Heureux-Dubé, de la Cour d'appel, Me Denis a soutenu que la preuve

repose entièrement sur ce témoin qui a accumulé quelques contradictions et s'était conduite de façon cavalière lors du procès instruit au cours du mois de décembre 1977. Cette femme a communiqué plus tard avec l'avocat de la défense pour l'informer qu'elle s'était parjurée. Par la suite, elle a reconnu son parjure dans un texte écrit et devant un juge de la Cour d'appel au cours du mois de juin dernier, en avouant qu'elle n'était point sur les lieux.

Le procureur a rappelé que, devant les jurés, cette femme avait prétendu être victime de menaces, allant jusqu'à dire qu'un interlocuteur anonyme lui avait proposé un enlèvement simulé le jour en question pour lui fournir le prétexte et se soustraire à l'obligation de témoigner. Il relata des détails invraisemblables fournis par Mme Pelletier.

Il ajouta que le verdict du jury

était déraisonnable et que la Cour d'appel n'avait pas d'autre choix que de conclure à l'acquiescement. Me Denis a dit que le juge de première instance aurait dû permettre à la défense de faire la preuve que le témoin n'était point compétent en raison de son état psychiatrique, nécessitant des soins. Mme Pelletier était décrite comme une mythomane, ayant un comportement hystérique et portée à fabriquer. Cette preuve, a conclu Me Denis, aurait dû être portée à la

connaissance des jurés pour évaluer la crédibilité du seul témoin à incriminer M. Julien.

Dans sa réplique, Me St-Cyr a reconnu que le témoin était la seule personne ayant pu impliquer M. Julien, mais que le dossier avait évolué depuis le procès, surtout avec l'aveu du parjure. La question soulevée par le procureur consiste à établir si Mme Pelletier a dit la vérité au moment du procès ou devant la Cour d'appel. Il a reconnu également que Mme Pelletier avait un comportement agressif au cours du procès à l'endroit de l'avocat de la défense, surtout quand ce dernier poussait l'interrogatoire dans le détail. Mais devant le juge de la Cour d'appel, elle semblait vraiment partie, nota Me St-Cyr.

Il expliqua qu'en cour supérieure, le juge s'était objecté au témoignage du médecin appelé par la défense parce que cela aurait eu pour effet de se substituer aux jurés dans l'interprétation du comportement, des bafouillages et des contradictions de Mme Pelletier.

Cependant, il fit observer aux juges de la Cour d'appel qu'on pouvait quand même retrouver une certaine cohérence des faits rapportés par un autre témoin et ceux relatés par Mme Pelletier.

Avant de prendre la cause en délibéré, un des juges exprima substantiellement cette réflexion: "C'est grave qu'une déclaration de culpabilité ait été obtenue avec un tel témoignage".

Recours collectif contre la CTCUQ en délibéré

par Marcel COLLARD

Il est probable que les autobus auront été remis en circulation depuis un bout de temps, à Québec, quand le Comité régional des usagers des transports en commun sera fixé par la Cour d'appel sur le droit d'exercer son recours collectif.

Le 13 mars, la cour supérieure autorisait le comité régional à instruire un recours collectif contre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, au nom des détenteurs de laissez-passer. Le droit fut cependant contesté devant la Cour d'appel.

Hier, devant les juges François Lajoie, Laurent Bélanger et Claire L'Heureux-Dubé de la Cour d'appel Me René Ouellet rappela les événements avant d'affirmer que la requête

présentée contre sa cliente, la CTCUQ, était prématurée et abusive.

En effet, a-t-il dit, l'arrêt de travail des chauffeurs d'autobus est survenu le 29 janvier 1979 et, dès le lendemain, le comité régional sollicitait le droit au recours collectif sans que la CTCUQ ait eu le temps de faire connaître ses intentions relativement à un remboursement des usagers. C'est comme si un spectacle était annulé et, avant même qu'on ne puisse mettre en branle le processus normal de remboursement des billets, survenait une requête pour exercer le droit en recours collectif, a soumis Me Ouellet.

Le procureur de la CTCUQ a émis l'opinion que le droit collectif ne doit

pas jouir d'un privilège non reconnu au droit individuel et qu'il eut été plus normal que sa cliente soit d'abord mise en demeure de fournir le service, faute de quoi, elle s'exposait à recevoir une action en dommages. Toujours selon Me Ouellet, la procédure entamée par le comité régional ne satisfait pas à une des exigences du code de procédure civile stipulant que les faits allégués paraissent justifier les conclusions recherchées.

Il ajouta que la grève constituait un cas de force majeure, surtout que la CTCUQ, en raison des dispositions de la loi anti-scab, ne pouvait procéder à l'embauche de personnes pour assurer le service.

Me Jacques Laroche, procureur

du comité régional, a défendu la théorie voulant que les laissez-passer constituent un contrat avec les usagers et que la grève ne pouvait être invoquée comme un cas de force majeure. Il a soutenu que la mise en demeure n'était pas nécessaire dans

les circonstances et qu'à cette étape, il ne s'agissait point d'une réclamation en dommages, mais bien d'une autorisation d'exercer le droit au recours collectif.

La Cour d'appel a pris cette décision en délibéré.

Coupable de grossière indécence

WINNIPEG (PC) — M. Richard C. Malone, 38 ans, ancien éditeur du Winnipeg Free Press, a été trouvé coupable de deux accusations de grossière indécence, hier, en Cour provinciale.

La sentence sera prononcée le 23 octobre.

Le premier délit a été commis à la maison de l'accusé, en septembre 1978, et l'autre à Flin Flon, au Manitoba, en mai dernier.

Le juge Arnold Conner a noté que les deux mineurs qui avaient eu des relations avec l'accusé étaient consentants et âgés de 17 et 15 ans.

Sears

AVIS A LA CLIENTELE

Dans notre page du Soleil de mardi le 2 octobre, à la page A15, R/18 les articles # 42 722 et # 31 741 les images devaient être inversées, et le soutien-gorge # 31 741 n'est pas disponible pour des raisons hors de notre contrôle.

Simpsons-Sears Limitée

Sears

AVIS A LA CLIENTELE

Dans notre cahier publicitaire "Aubaines d'Automne" en vigueur jusqu'au 6 octobre '79, à la page 9, R/26 on aurait dû lire Sécheuse Kenmore Rég. 239.98 pour 199.98 au lieu de Laveuse.

Simpsons-Sears Limitée

ACUPUNCTURE

Nouvelle clinique d'acupuncture
A STE-FOY
OUVERTURE LE 9 OCTOBRE

Acupuncteurs qualifiés et reconnus par l'Association de l'acupuncture du Québec.

CLINIQUE D'ACUPUNCTURE LOVERTIER

1033, Route de l'Eglise, suite 202, Ste-Foy
651-7892

Sears


AVIS A LA CLIENTELE

Dans notre cahier publicitaire "Promotion & Soldes" en vigueur jusqu'au 13 octobre '79, à la page 21, R/47 le congélateur # 51 650 on aurait dû lire Rég. 449.98 pour 429.98, congélateur # 10 720 on aurait dû lire Rég. 259.98 pour 239.98, congélateur # 11 120 on aurait dû lire Rég. 299.98 pour 279.98 et congélateur # 11 530 on aurait dû lire Rég. 319.98 pour 299.98.


A la page 20, R/57 le télécouleur # 14 946 est remplacé par le télécouleur # 14 856 Rég. 649.98 pour 499.97, le radio-réveil # 10 862 n'est pas disponible avant le 10 novembre mais nous prenons les commandes, le magnétophone # 19 172 n'est pas disponible avant le 12 octobre mais nous prenons les commandes et le magnétophone # 19 188 n'est pas disponible avant le 10 octobre mais nous prenons les commandes.

Simpsons-Sears Limitée

Une médaille d'argent pour Alimentation DALLAIRE



Alimentation Dallaire Inc. à Carrefour Charlesbourg




A gauche, M. Gaston Pouliot, gérant du magasin de Carrefour Charlesbourg, échange une poignée de main avec M. Guy Dallaire, président et directeur général de Alimentation Dallaire Inc.

A l'occasion du 24e congrès annuel de l'Association des détaillants en alimentation (L'ADA), un jury composé de spécialistes en alimentation a décerné une médaille d'argent, catégorie A (grande surface), à Monsieur Guy Dallaire, président et directeur général de Alimentation Dallaire Inc. L'entreprise gagnante: Carrefour Charlesbourg, "l'un des magasins à gros volume de la ville de Québec". Son gérant, Monsieur Gaston Pouliot, reçoit la médaille d'argent et toutes nos félicitations pour son excellent travail. Une juste récompense pour ses remarquables performances et celles de son équipe!


Ils ont contribué à notre succès:

Département Service



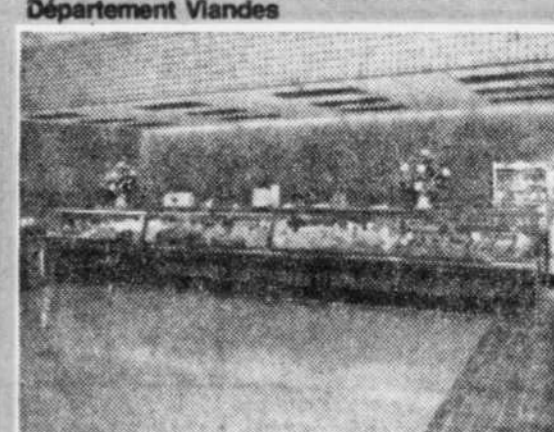
Responsable: GINETTE THIBAUT

Département Epicerie




Responsable: JOCELYN CHAMBERLAND

Département Viandes



Responsable: JEAN-CLAUDE LAFLAMME

Département Fruits et Légumes



Responsable: GUY DALLAIRE

Département Pâtisseries



Responsable: RAYMONDE DELAGE

De tels résultats confirment que chez **DALLAIRE** vous êtes bien servis.



DALLAIRE

8500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
427, boul. Bastien, Neufchâtel
1875, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette
82, rue Principale, Saint-Romuald.

PRIX EN VIGUEUR DU 3 AU 6 OCTOBRE 1979

viandes

DINDES BUTTERBALL

Surgelées, de
moins de 12 livres

1¹⁴

La livre



PORC HACHE

Maigre

1¹⁴

La livre

BOEUF HACHE Ordinaire La livre	1³⁸	PATE DE VIANDE QUATRE ETOILES Paquet de 6, 14 onces	1⁸⁸	TRANCHE DE JAMBON Avec sauce SCHNEIDERS Paquet de 6 onces	1³⁸	PASTRAMI DE BOEUF FUME Oeil de ronde HER PAK La livre	3⁶⁸	SOUS-MARIN Frais, marque CJD, 5 1/2 onces Chacun	.98
CRETONS QUATRE ETOILES frais 10 onces	1³⁸	JAMBON OLD FASHIONED SCHNEIDERS Désosse La livre	3⁰⁸	CUISSES DE POULET PANÉES SCHNEIDERS 9 morceaux Boîte de 2 livres	3⁴⁸	PIZZA ZOOM Garnie, surgelée, 9 pouces 372 grammes	1²⁸	VIANDE HYGRADE Tranchée, saucisson, similipoulet 6 onces	.68

épicerie

SOUPE TOMATES AYLMER

Boîte 10 onces

.20



DETERSIF EN POUDRE SUNLIGHT

Boîte 2.4 kg

2⁶⁴

JUS DE TOMATES HEINZ Qualité de fantaisie Boîte 19 onces	.31	CHAMPIGNONS FRANCHES SLACK'S de Waterloo, Boîte 10 onces	.79	POIS VERTS IDEAL # 2, qualité de choix Boîte 19 onces	.69	MELANGES A GATEAUX Moist N Easy de DUNCAN HINES Boîte 14 onces	.87
GRAISSE VEGETALE CRISCO Boîte 3 livres	2¹⁷	BEURRE ARACHIDES KRAFT Crèmeux ou croquant Jarre 500 grammes	1⁰⁹	DETERGENT LIQUIDE MIR 2 bouteilles de 750 ml	1¹⁷	SOUPE LIPTON Super Nouilles Boîte 1 enveloppe	.24
FROMAGE VELVEETA de KRAFT 500 grammes	1⁷⁹	HUILE VEGETALE CRISCO Bouteille 1 litre	1⁷³	ESSUIE-TOUT FACELLE ROYALE Blanc et couleurs assorties Paquet de 2 rouleaux	.99	SIROP DE TABLE VACHON Bouteille 750 ml	1⁰⁹

PATES CORDON BLEU Jambon, fromage et jambon 3 onces	.53	CARAMEL D'HALLOWEEN KRAFT Sac 1 1/4 livre	1³⁹
ANTIGEL PRESTONE Contenant 4 litres	6⁹⁸	RECURANT LIQUIDE VIM Bouteille 250 ml	.93



PATE DE TOMATES HEINZ Boîte 5.5 onces	.40	CHOCOLAT NEILSON Assorti, sac Halloween 16 tablettes jr	1⁹⁸
LAIT EN POUDRE BONLAC Format 1.5 k	4⁷⁷	SAUCE A SPARE RIBS VH assortie Bouteille 12 onces	1⁰⁹



c'est à mon tour...

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



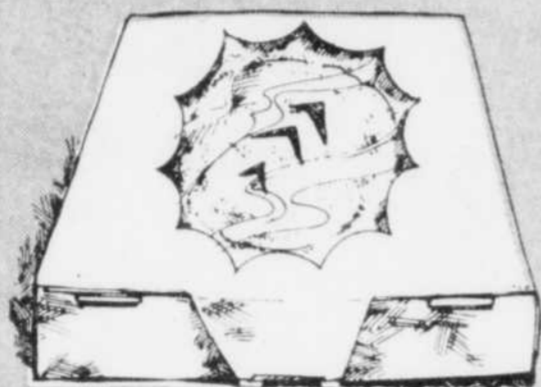
c'est à mon tour...



patisserie «la petite gerbe»

fruits et légumes

PATE A LA VIANDE
Grandeur 9 pouces
Chacun



1⁶⁹

RAISIN VERT (SEEDLESS)
Produit des Etats-Unis
La livre



.89

CHAMPIGNONS A CHAIR BRUNE
Produit du Québec
Boîte ½ livre



.69

BRIOCHES A LA GELEE
"La Petite Gerbe"

Paquet de 6 unités **.89**

GALETTES A LA MELASSE

Paquet 12 unités **1¹⁹**

CANNEBERGES (ATOCAS)
Produit des Etats-Unis
Canada no 1

Cello 1 livre **.58**

RUTABAGAS (NAVETS)
Produit du Québec
Canada no 1

Sac 5 livres **.55**

TOMATES ROSES DE SERRE
Produit de l'Ontario
Canada no 1

La livre **.79**

POMMES ROUGES DELICIEUSES
Produit de Washington
Canada de fantaisie

La livre **.55**

CITRONS
Produit des Etats-Unis

Cello de 6 unités **1¹⁹**

ARACHIDES EN ECALES ET NOIX MELANGEES
Produit importe

Sac ½ kilo **1²⁹**

épicerie

KETCHUP HEINZ

Bouteille 32 onces

1¹⁹



BISCUITS DARE

Chocolat chips, chocolat fudge

Sac 450 g

1¹⁹



BREUVAGE CHOCOLAT INSTANTANE MILK MATE

Bouteille 36 onces **2¹⁷**

SARDINES JUTLAND
A l'huile

Boîte 3.25 onces **.47**

ANANAS TRANCHES DOLE
Jus naturel

Boîte de 19 onces **.63**

GAUFRES EGGO
De KELLOGG

Régulières ou bleuets SURGELEES Boîte 11 onces **.75**

CAFE INSTANTANE TASTER CHOICE
Séché à froid

Bocal 8 onces **5⁵⁹**

COUCHES PAMPERS
Super absorbantes

Boîte 24's **2⁸⁷**

CORNETS A LA TIRE BOIVIN

Paquet 15's **.79**

PATES YORK
Boeuf, poulet, dinde, Surgelés

Format 8 onces **.49**

SAUCE AUX TOMATES HUNT

Boîte 14 onces **.39**

NOURRITURE A CHIEN KEN L BURGER, BOEUF

2 kilos **2⁷⁷**

MELASSE GRANDMA

Format 1 kilo **1⁰⁷**

TARTES AUX PACANES MRS. SMITH
Surgelées

24 onces **1⁶⁷**

GARNITURE A FOUETTER LUCKY WHIP

4 onces **.57**

CREME A BARBE FOAMY De GILLETTE,
aérosol Format 300 ml

1³⁹

LAMES DE RASOIR TRAC II de GILLETTE

Paquet de 5's **1³⁹**

FEVES JAUNES COUPEES ST-CASTIN,
Qualité de choix

19 onces **.39**



TOMATES EN CONSERVE ST-CASTIN
Qualité de choix

Format 28 onces **.57**

HUITRES BOUILLIES BEAVER

142 g **1⁵⁵**

ALLUMETTES DALLAIRE

Boîte de 50 livres **.43**

ATOCAS OCEAN SPRAY Entiers

Boîte 14 onces **.69**



8500, Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
427, Boul. Bastien, Neufchatel
1875, Rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette
82, Ave Principale, Saint-Romuald.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Faits divers et justice

De Belleval songe à créer un nouveau système de sanctions sur les routes

(PC) — Le nouveau ministre des Transports, Denis de Belleval, songe à créer une patrouille routière spécialisée et à remplacer le système traditionnel des sanctions par l'assignation à des tâches de services publics.

Parlant au congrès annuel du Conseil canadien de la sécurité, hier soir, M. de Belleval a admis que ces mesures seraient certes plus difficiles à appliquer, mais qu'elles seraient plus positives en vue de changer nos attitudes sur la route.

La patrouille routière, chargée de faire respecter le code de la route, devra avoir un rôle premier de prévention et de formation, ses tâches de répression devant venir en second.

Elle pourrait en outre assumer des fonctions d'assistance et de secours de première

ligne aux voyageurs, particulièrement en cas d'accident, et être dotée de la formation technique et de l'équipement appropriés.

Vite oubliées

Mettant par ailleurs en doute la valeur des amendes et des suspensions de permis comme mesures efficaces de dissuasion et de répression,

le nouveau titulaire des Transports croit plutôt que l'assignation des contrevenants, durant un certain nombre de fins de semaines, à des tâches de services publics, tels les services d'urgence dans les hôpitaux, serait beaucoup plus productif.

Le contrevenant pourrait être tenu d'assister également à des cours appropriés

de formation et de motivation.

De telles mesures, selon M. De Belleval, remplaceraient avantageusement les traditionnelles sanctions onéreuses qui sont vite oubliées et qui sont toujours ressenties comme des brimades injustes.

Le ministre songe aussi à instituer une procédure plus

rigoureuse de production et d'examen des rapports d'accidents, dans le but de bien cerner les causes de ces accidents et d'apporter les correctifs nécessaires.

Camions

Du côté de la prévention mécanique, il entend soumettre les camions aux mêmes règlements que les autobus.

Il déposera dans les prochaines semaines un projet de réglementation obligeant les propriétaires de camions à faire inspecter les freins à tous les six mois.

Le ministre a demandé à la population d'appuyer ces mesures de sécurité afin de réduire le fardeau économique et social des accidents d'automobiles.



Claire L'HEUREUX-DUBÉ

A la Cour d'appel

Mme le juge Claire L'Heureux-Dubé, de la cour supérieure, a été invitée à siéger comme juge suppléant de la Cour d'appel de Québec. Elle fait actuellement partie de l'un des bancs de trois juges qui président, cette semaine, les audiences d'octobre de ce tribunal au palais de justice de Québec. De ce fait, Mme L'Heureux-Dubé devient la première Québécoise à monter sur le banc de la cour du Québec, ce qui constitue un précédent dans l'histoire judiciaire de la province.

Deux morts tragiques

Un cultivateur de Saint-Etienne de Lauzon a eu un pied sectionné par une ensileuse à blé d'Inde, hier, à Saint-Gilles-de-Lotbinière. M. Raymond-Louis Vallières, âgé de 29 ans, aurait voulu réparer l'appareil tombé en panne et son pied a été coincé par deux couteaux.

La Sûreté du Québec précise que le jeune homme était seul et qu'il est mort au bout de son sang.

Par ailleurs, un cycliste âgé de 79 ans, a perdu la vie, hier soir, sur une route régionale du comté de Portneuf. Il s'agit de M. Rosaire Grégoire, du rang 4, Saint-François-Ouest, à Cap-Santé.

La SQ prétend que le septuagénaire aurait senti un malaise et qu'il s'est assis sur le bord de la partie pavée de la route.

Un automobiliste aurait heurté la victime au moment où il croisait un autre véhicule.

Une enquête pour coroner a été ouverte dans les deux cas et elle a été ajournée à une date indéterminée.

Desirez-vous recevoir

LE SOLEIL

tous les jours à votre porte, à heure fixe?

CE SOIR, VOUS AVEZ JUSQU'À 19:30 POUR VOUS ABONNER. COMPOSEZ

647-3333

NOUS NOUS OCCUPERONS DU RESTE!

FAGUY, GOSSELIN & ASSOCIES

1015, avenue Myrand
Québec, G1V 3W1 681-3535

Annance

LES ENFANTS DU DIVORCE

N'oubliez-on pas trop facilement le choc émotif que les enfants subissent lors du divorce de leurs parents? Ces derniers, souvent trop préoccupés par leurs soucis du moment, ne pensent pas toujours à leur expliquer calmement ce qui se passe, causant ainsi des angoisses et des peurs inutiles. Dans Sélection du Reader's Digest d'octobre, vous trouverez de judicieux conseils sur la façon dont il faut entourer les enfants dans ces moments de crise... Comment leur éviter d'éprouver un sentiment d'insécurité devant les événements? ... Pourquoi il ne faut pas se servir d'eux comme "étages"... Voilà quelques-uns seulement des sujets abordés dans "Les enfants du divorce". Fun des 38 articles et rubriques que vous trouverez dans Sélection d'octobre. En vente dans tous les kiosques à journaux.

Sports Experts: une équipe gagnante!

Fameux patins "Master" de Micron. Essayez ce modèle professionnel pour hommes et assurez-vous d'un confort maximal cette saison! Bottine de polyuréthane moulé; chausson en cuir; lame ICM en acier inoxydable. Pointures: 6 à 12. **Au bas prix de \$99.98 pour toute la saison.**

Soyez vites sur vos patins Venez voir nos bas prix!

\$99.98 **CCM** SUPER TEAM

Nouveaux patins "Super Team" de CCM. Fabuleux patins nouveaux sur le marché! Bottine de type professionnel cuir et nylon. Fameuse lame Tuuk 2000 en acier inoxydable. Pointures: 6 à 11. **Au bas prix de \$99.98 pour toute la saison.**

\$74.98 **DAOUST**

Patins Daoust SE-4. Superbe patin en cuir et nylon; semelle extérieure en thermoplastique; lame Perfecta en acier inoxydable. Hommes, pointures 6 à 12. **Au bas prix de \$74.98 pour toute la saison.**

\$29.88 **DAOUST**

Patins Daoust SE-1. Excellent patin en nylon, muni de la lame "Perfecta" en acier inoxydable. Un patin à très bas prix muni d'une lame professionnelle. Garçonnettes, pointures 8 à 9. **Au bas prix de \$27.88** Garçonnettes, pointures 10 à 13. **Au bas prix de \$29.88** Juniors, pointures 1 à 5. **Au bas prix de \$34.88** Hommes, pointures 6 à 11. **Au bas prix de \$38.88 pour toute la saison.**

\$12.49 **Cooper**

Casque réglable Cooper SK-600: Gardez-vous en toute sécurité! Coiffe légère en polycarbonate moulé. Orifices d'aération; bord à bourrelet. Approuvé par la CSA. Pour adultes et juniors. **Au bas prix de \$12.49 pour toute la saison.**

sports experts

Un expert... et un ami

Liste des marchands participants sports experts, région de Québec

BEAUPRE CAP ROUGE CHARLESBOURG LEVIS	11007, BOUL STE ANNE 1480, RUE PROVENCHER 8500, BOUL HENRI BOURASSA GALERIES CHAGNON, 300 CÔTE DU PASSAGE 686, RUE BLAIN GALERIES STE-ANNE	(418) 827-4032 (418) 653-0744 (418) 626-2157	ST GEORGES DE BEAUCE ST GEORGES DE BEAUCE	432, 1 ^{re} AVENUE 201, RTE KENNEDY, CARRÉFOUR ST GEORGES	(418) 228-8874 (418) 228-8498
NEUFCHATEL BEAUPORT/GIFFARD	686, RUE BLAIN GALERIES STE-ANNE	(418) 837-4036 (418) 843-0499 (418) 661-2482	STE-MARIE DE BEAUCE ST RAYMOND THETFORD MINES ST-MARC DES CARRIERES	GALERIES DE LA CHAUDIERE 276, AVENUE ST JACQUES BOUL SMITH, GALERIES THETFORD 1339, BOUL DUSSAULT	(418) 387-3023 (418) 337-2989 (418) 338-3516 (418) 268-8244